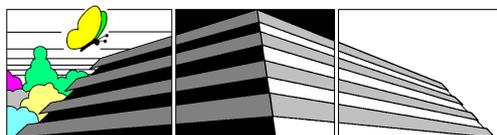


*Centre Communal d'Action Sociale
de Nanterre*

Programme de Réussite Educative

**Rapport d'activités
année 2015**



VILLE DE NANTERRE

SOMMAIRE

Introduction	Page 3
I – Du repérage des enfants et des familles aux actions de la réussite éducative	Page 4
1- Données relatives à l'action sociale en milieu scolaire	Page 4
2- Enfants et familles engagés dans les actions de prévention et de suivi personnalisé de la Réussite éducative	Page 6
3- La Réussite éducative dans les territoires de l'éducation prioritaire	Page 8
- Le territoire Sud	Page 8
- Le territoire Nord	Page 13
- Le territoire Ouest	Page 16
4- La veille éducative	Page 18
II – Les actions mobilisées en 2014	Page 19
1- Les actions de prévention du décrochage scolaire et social	Page 20
- Accompagnement des élèves en situation de décrochage et d'exclusion	Page 20
- Le dispositif de prévention du décrochage « Passeport pour la 6 ^{ème} »	Page 21
- Les stages et séjours de remobilisation	Page 23
- Projet Adeecol – Apprendre à devenir élève à l'école	Page 24
2- L'accompagnement à la scolarité	Page 28
3 – Santé et vie sociale	Page 29
- Les « Points écoutes » dans les collèges	Page 29
- Les Ateliers thérapeutiques et de socialisation	Page 31
- Les ateliers psycho pédagogiques	Page 32
- L'aide à la mobilité	Page 34
- La parentalité	Page 34
III - Le financement du programme	Page 35
IV - Conclusion et perspectives	Page 38

Introduction

Le programme 2015 de la Réussite éducative dont le bilan est présenté dans ce document a été réalisé dans le cadre de la poursuite des actions de prévention contre le décrochage scolaire et social des enfants et des jeunes collégiens.

Les dispositifs et actions élaborés en coopération avec les partenaires institutionnels et associatifs ont été poursuivis et étendus conformément à la lettre de cadrage du 29 octobre 2014 du Préfet des Hauts-de-Seine représentant l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) pour la politique de la ville.

Cependant cette année aura été marquée par les attentats meurtriers perpétrés au début et à la fin de l'année qui ont eu un impact sur la réalisation du programme.

La réalisation du programme 2015 s'est effectuée dans un contexte de modification de la géographie de la politique de la ville, de l'éducation prioritaire et de la mise place de la réforme des rythmes scolaires. Celles-ci ont eu une incidence sur la conduite des dispositifs inscrits au PRE avec la sortie notamment du Réseau d'Education Prioritaire Jean Perrin à l'automne 2015 et l'adaptation du dispositif Adeecol à la nouvelle organisation scolaire. Dans le même temps, le dispositif « Passeport pour la 6^{ème} » s'étend au collège André Doucet.

De plus cette année a été consacrée à la refonte du dispositif d'accompagnement des collégiens en situation d'exclusion et de décrochage scolaire. La veille éducative conforte sa place et son rôle d'instance partenariale et pluridisciplinaire au centre de notre démarche de prévention et d'action contre le décrochage scolaire.

Le groupe partenarial d'appui et de soutien à la parentalité permettant de travailler en réseau sur l'ensemble du territoire communal dans la démarche du Projet éducatif local, s'est développé.

La réalisation de la 8^e Rencontre nationale de la réussite éducative en coopération avec l'ANARE¹, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense et le soutien de l'ACSE à la fin de l'année 2014 a mis en perspective une nouvelle coopération avec l'UFR de sciences de l'éducation de l'Université. Un processus d'évaluation de Passeport pour la 6^{ème} et du PEdT conduit par les étudiants de master 2 de sciences de l'éducation a été engagé.

Enfin, les éléments présentés dans ce document font apparaître un bilan chiffré quantitatif et une appréciation qualitative des actions, des parcours et des suivis des publics ainsi qu'un état financier de la Réussite éducative en 2015.

¹ Association Nationale des Acteurs de la Réussite Educative

I - Du repérage des enfants aux actions de la réussite éducative

La réussite éducative de Nanterre s'appuie sur l'action du service social scolaire municipal et intègre le travail des assistantes sociales scolaires associées aux coordinateurs (trices) des cellules de veille et de réussite éducative des territoires de l'Education prioritaire.

L'action du service social scolaire auprès des familles et des enfants du premier degré est un élément de l'engagement municipal dans la démarche de réussite éducative permettant, d'une part, un repérage des enfants fragiles ou en difficulté avec les équipes enseignantes, et, d'autre part, la coordination et la mise en œuvre d'actions sociales et éducatives personnalisées ou collectives auprès des publics repérés.

1- Données relatives à l'action sociale en milieu scolaire :

1183 enfants scolarisés dans les écoles publiques maternelles et élémentaires ont été repérés par les équipes éducatives, et **707** familles ont été suivies par les travailleurs sociaux du service Action Sociale en milieu scolaire. **520** familles et **860** enfants relèvent des territoires de l'éducation prioritaire.

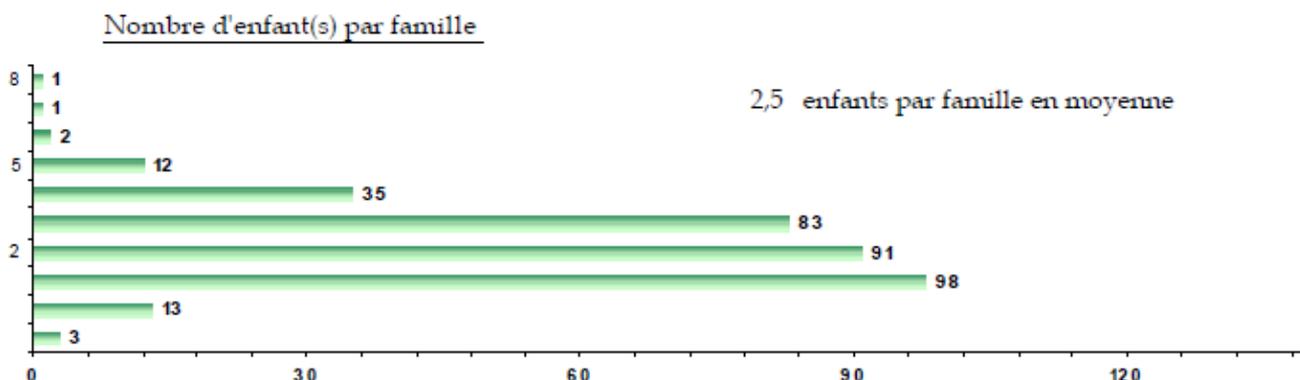
515 enfants et **339** familles ont été **nouvellement repérés** et suivis par les assistantes socio-éducatives. Soit près de la moitié des publics concernés.

Les problématiques ayant fait l'objet d'une demande d'aide en 2015 sont :

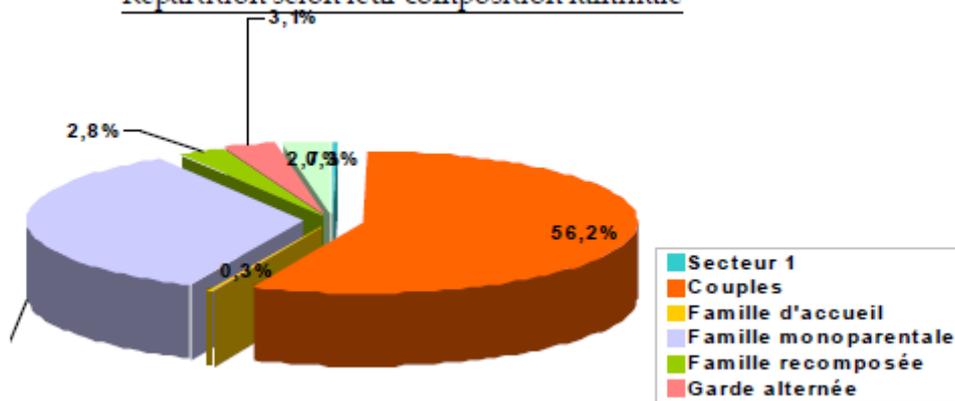
Difficulté scolaires :	40.6%	Troubles du comportement :	13%
Difficultés sociales :	31 %	Protection de l'enfance :	2.7%
Difficultés éducatives :	7.6%	Problèmes de santé :	3%
Difficultés familiales :	10.8%	Absentéisme scolaire :	2,4%

Le total est supérieur à 100 car plusieurs problématiques ont pu être l'objet d'une même sollicitation.

Le nombre d'enfants en moyenne par famille suivie est de 2,5.

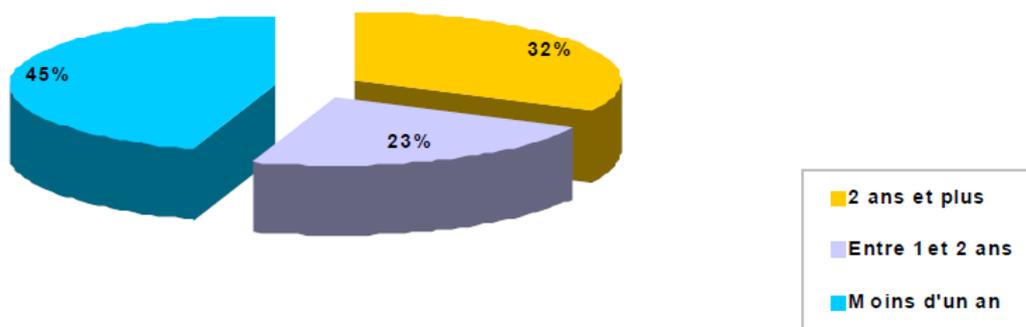


Répartition selon leur composition familiale

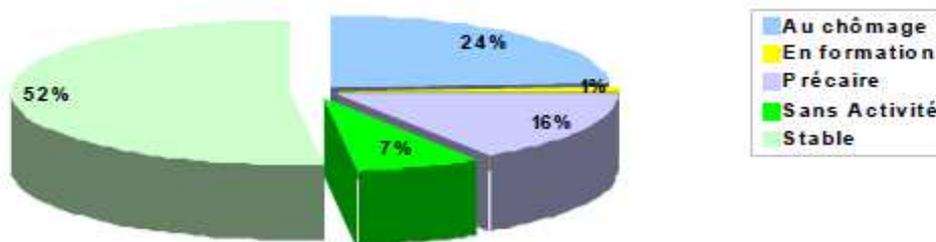


Dans le cadre du suivi, les travailleurs sociaux sont davantage en contact avec les mères de familles : 57,7%

2-Ancienneté des familles dans le suivi



Répartition selon leur situation professionnelle



2- Enfants et familles engagés dans les actions de prévention et de suivi personnalisé de la Réussite éducative

En 2015, **470 enfants et jeunes** ont été orientés vers, ou se sont engagés, dans au moins une action de la Réussite éducative. Ce sont 176 filles pour 294 garçons.

Le rapport filles/garçons est de 37% pour les filles et 63 % pour les garçons.

Les moins de 6 ans représentent 6 %. Ils sont 23% chez les 7/11 ans et 71% chez les 12/16 ans.

47,5% des enfants sont scolarisés ou habitent dans les quartiers du PARC Nord et Sud.

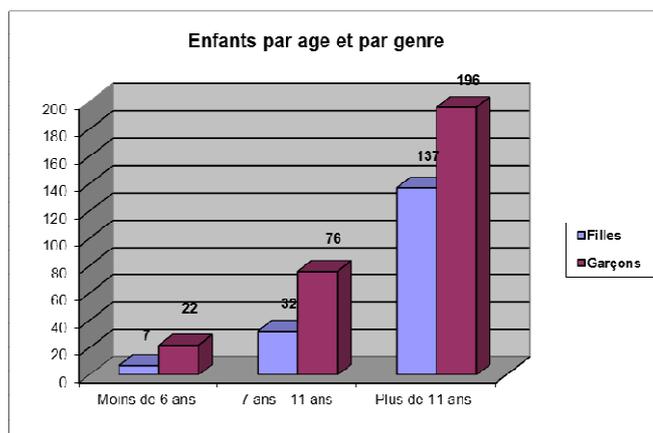
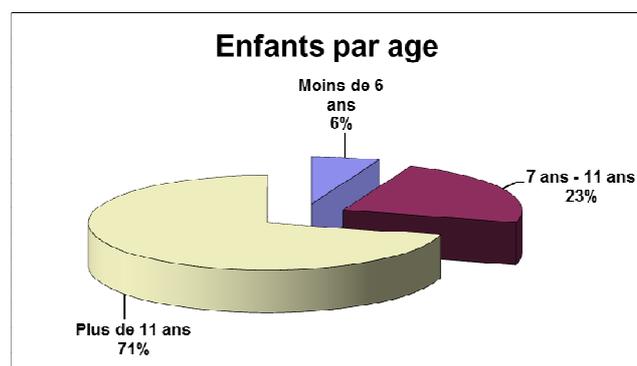
27,5% des enfants sont scolarisés ou habitent dans les quartiers du Petit Nanterre et Université.

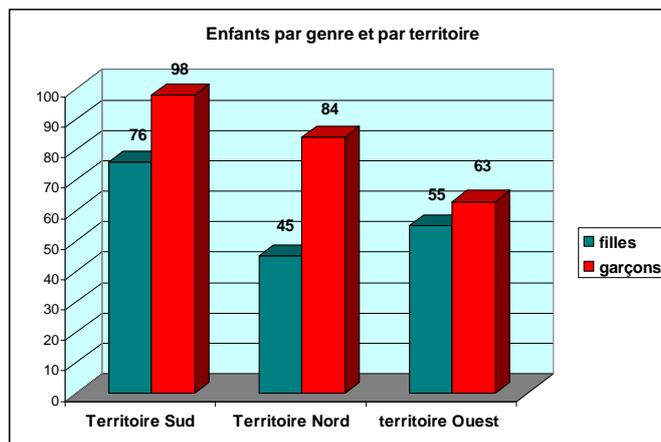
25% des enfants sont scolarisés ou habitent dans les quartiers du Chemin de l'Île et du Vieux Pont.

Nombre d'enfants par âge, genre, ayant bénéficié d'au moins une action de la Réussite éducative :

	Filles			Garçons			TOTAL
	2/6 ans	7/11ans	12 ans et +	2/6 ans	7/11ans	12 ans et +	
Territoire Sud Parc Nord - Parc Sud	3	20	53	10	39	98	223
Territoire Nord Université Petit Nanterre	3	6	36	7	25	52	129
Territoire Ouest Chemin de l'Île et Vieux Pont	1	6	48	5	12	46	118
TOTAL	7	32	137	22	76	196	470

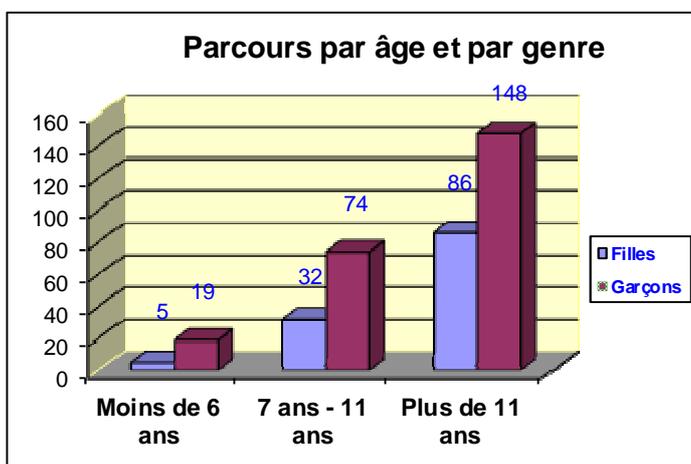
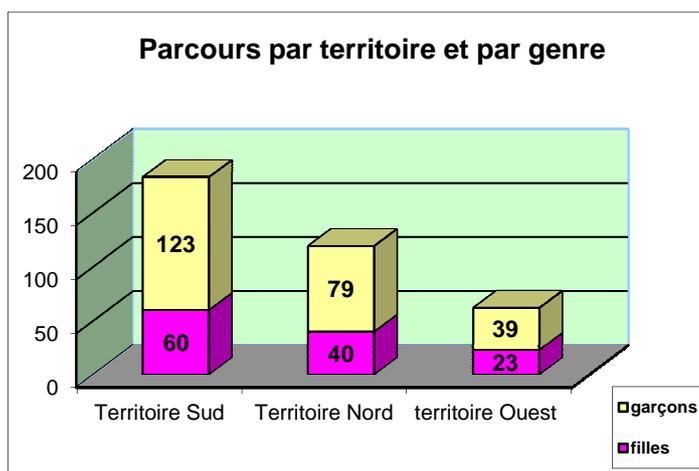
Le taux d'individualisation des actions est de 100%. Toutes les actions de la Réussite éducative de Nanterre sont personnalisées qu'elles soient intégrées à un parcours ou non.





364 parcours personnalisés (+ 8% par rapport à 2014) ont été proposés ou reconduits dans les territoires de l'éducation prioritaire soit 77% des enfants et des jeunes impactés par les actions de la réussite éducative.

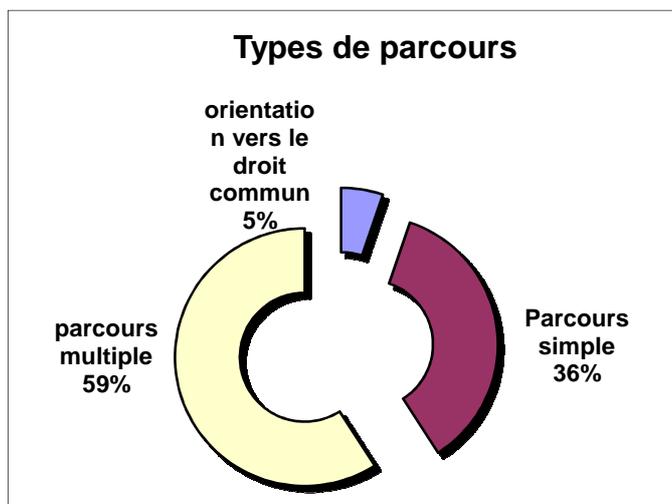
	Filles			Garçons			Total
	-6 ans	7/11 ans	+11 ans	-6 ans	7/11 ans	+11 ans	
Territoire Sud	3	20	37	8	37	78	183
Territoire Nord	2	6	32	7	25	47	119
Territoire Ouest		6	17	4	12	23	62
Total	7	32	86	15	76	148	364



Un plus grand nombre de parcours ont été proposés dans tous les quartiers. L'action passeport pour la 6^{ème} en plein développement a produit plus de parcours. Les partenaires se mobilisent plus et mieux. **27** parents ont sollicité la réussite éducative directement par téléphone ou par le biais des partenaires.

La priorité d'intervention en faveur de la prévention du décrochage scolaire et social explique que les interventions de la Réussite éducative ciblent principalement les jeunes de plus de 11 ans. Dans le premier degré, les suivis personnalisés effectués dans le cadre des interventions sociales et éducatives sont conduits par les assistantes socio éducatives du service social en milieu scolaire.

Le territoire sud (quartiers du Parc) concentre toujours la moitié des parcours de la réussite éducative (50% des parcours). La sollicitation de la réussite éducative a été plus importante en 2015 dans les quartiers du Chemin de l'Île et du Vieux Pont grâce à une meilleure mobilisation des partenaires locaux.



Quelques informations sur les types de parcours :

Les parcours personnalisés sont définis selon trois types afin d'être plus en phase avec l'activité du Programme de Réussite Educative de Nanterre et de faciliter la lisibilité des parcours proposés.

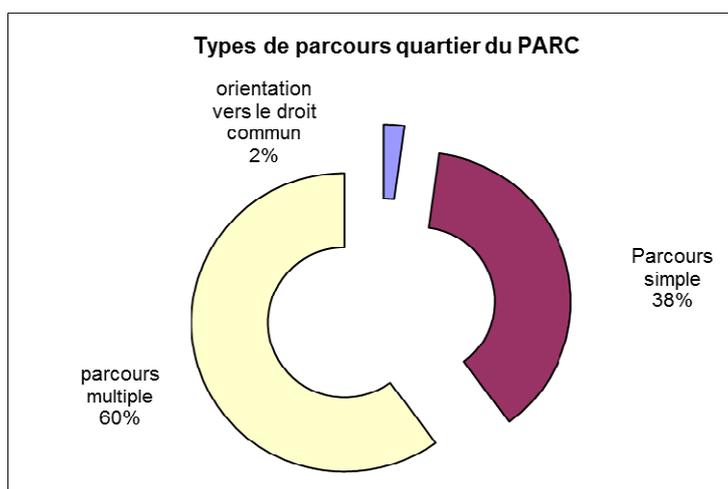
- **Parcours de type 1 « Réorientation vers le droit commun »** correspond à une ou plusieurs réponses aux demandes faites par les parents et à une orientation vers des actions collectives, ou dispositifs de droit commun, principalement liées à l'accès aux loisirs, à la santé ou aux droits.
- **Parcours de type 2 « Parcours simple »** correspond à la mise en place d'une seule action auprès des partenaires de la Réussite éducative (Accompagnement Individuel, accompagnement scolaire, suivis avec les psychologues de l'espace Santé Jeune...).
- **Parcours de type 3 « Parcours multiples ou multithématiques »** correspond à une orientation vers plusieurs actions complémentaires dont les dispositifs propres à la Réussite éducative : Passeport pour la 6^{ème}, Adeecol, l'accompagnement des collégiens exclus ou en décrochage, les stages de remobilisation et la Veille éducative.

3- La réussite éducative dans les territoires de l'Education Prioritaire

➤ Le territoire Sud : quartiers du Parc Nord et Sud

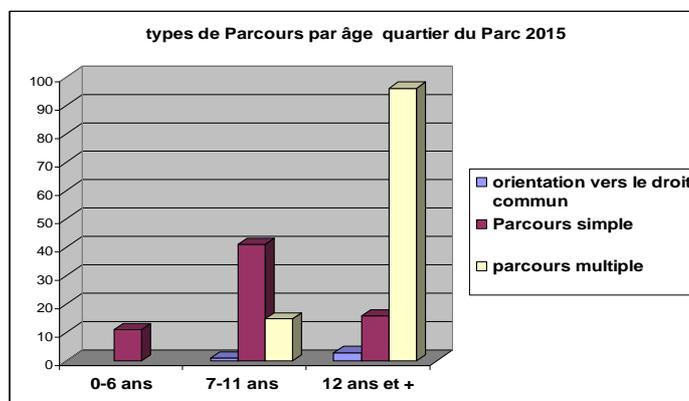
Les quartiers du Parc : Cinq groupes scolaires pour 2068 enfants et 2 collèges pour 883 adolescents.

Sur l'ensemble des enfants du territoire ayant bénéficié d'une action de la Réussite éducative, 183 ont réalisé un parcours, 123 garçons, 60 filles.



Répartition par type de parcours et par âge :

Type de parcours/ Sexe	- de 6 ans	7- 11ans	12 ans et +	Total
Réorientation vers le droit commun		1	3	4
Parcours simple	11	41	16	68
Parcours multithématique		15	96	111
Total	11	57	115	183



- **Le dispositif « Passeport pour la 6ème »,**

L'objet est la prévention du décrochage scolaire par la mise en place d'un accompagnement personnalisé des enfants repérés dès le CM2. Les accompagnements personnalisés se sont réalisés pendant les périodes de scolarité et pendant les vacances scolaires.

56 jeunes ont participé à ce dispositif. 26 filles et 30 garçons.

32 collégiens étaient issus du collège Evariste Galois et 24 collégiens du collège Paul Eluard.

Une équipe pluridisciplinaire est mise en place pour chaque collège.

L'équipe pluridisciplinaire est constituée :

- De la coordinatrice RE,
- du directeur de l'association Authenticité et de ses deux animateurs référents sur le dispositif,

- de la responsable du parrainage de l'association Proxité,
- du chargé de développement local de l'association Afev (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville)
- du coordinateur du Réseau d'éducation prioritaire de l'Education nationale,
- du responsable de l'Espace Jeunesse,
- des directeurs d'écoles primaires des jeunes concernés,
- des Conseillers Principaux d'Education des élèves concernés,
- de l'éducateur référent du club de prévention des 4 Chemins.

Cette équipe se réunit toutes les 7 semaines (en amont et après chaque vacance scolaire), afin d'élaborer le contenu du dispositif durant les vacances scolaires, effectuer le bilan pour chaque période des vacances scolaires. Un point de situation est fait pour chaque jeune afin de pouvoir adapter l'accompagnement personnalisé.

Des critères d'évaluation de fin de parcours et des indicateurs ont été définis et partagés.

résultat	Critères	Indicateurs
Insatisfaisant	L'implication du jeune	si le jeune a très peu fréquenté le dispositif en période scolaire et/ou durant les vacances scolaires.
	L'implication des parents	si les parents ont été très peu présents aux différentes réunions et /ou rendez-vous.
	Le niveau scolaire	si le jeune a encore de grosses difficultés et qu'il n'y a pas eu d'évolution de son niveau scolaire en entrant dans le dispositif.
Convenable	L'implication du jeune	Si le jeune a été ponctuellement présent sur toutes les sessions en périodes scolaires et/ou durant les vacances scolaires.
	L'implication des parents	Si les parents ont été peu présents aux différentes réunions, mais ils restent disponibles pour échanger.
	Le niveau scolaire	Si le jeune a encore des fragilités scolaires, mais on constate que le dispositif a été un maintien dans sa scolarité.
Satisfaisant	L'implication du jeune	Si le jeune a été quasiment présent sur toutes les sessions durant les vacances scolaires et en période scolaire.
	L'implication des parents	Si les parents ont été ponctuellement présents à toutes les réunions mais ils n'hésitent pas à solliciter les différents partenaires.
	Le niveau scolaire	Les résultats scolaires et /ou son comportement démontrent une nette progression par rapport à la situation initiale du jeune.
Très satisfaisant	L'implication du jeune	Si le jeune a été présent à toutes les sessions en période scolaire et durant les vacances scolaires.
	L'implication des parents	Si les parents ont été présents à toutes les réunions.
	Le niveau scolaire	Si les résultats scolaires et /ou son comportement démontrent une grande progression.

Il en est ressorti les résultats suivants sur 32 collégiens entrés dans le dispositif en octobre 2014 jusqu'en juin 2015 :

Evaluation	Nombre de situations
Insatisfaisant	8
Convenable	4
Satisfaisant	8
Très satisfaisant	12

La coordinatrice rencontre un peu avant la fin du premier trimestre la CPE des élèves scolarisés en 5^{ème} (qui étaient sur le dispositif durant l'année scolaire 2014-2015) afin de faire un point de situation pour chaque jeune et proposer des préconisations d'accompagnement si nécessaire.

Résultats scolaires du 1 ^{er} trimestre de 5 ^{ème}	Nombre de jeunes
Résultats scolaires très fragiles	8
Résultats scolaires justes	5
Résultats scolaires corrects avec des fragilités	8
Résultats scolaires convenables	4
Résultats scolaires très satisfaisants	4

Le dispositif a eu un effet positif pour 20 jeunes, il leur a permis de ne pas décrocher, il reste incertain pour 8 d'entre eux qui sont encore en grande fragilité.

Cependant du point de vue de la scolarité 13 collégiens ont des résultats scolaires non consolidés à la fin du premier trimestre de la 5^è, 8 ont intégré la scolarité mais éprouvent encore des difficultés et 8 ont des résultats encourageants ou satisfaisants.

Deux jeunes ont quitté le dispositif en cours d'année sur demande des parents.

Parmi les collégiens poursuivant leur scolarité en 5^è

- 11 jeunes continuent de fréquenter l'association Authenticité,
- 4 jeunes continuent de fréquenter l'association Proximité,
- 2 jeunes sont orientés vers un accompagnement individuel Afev,
- 1 jeune est orienté vers un soutien scolaire avec l'association « Zup de Co »,
- 2 jeunes ont été mis en relation avec l'Assistante sociale du collège,
- 9 jeunes n'ont plus besoin d'être orientés,
- 3 jeunes ont changé d'établissement.

A la rentrée 2015 / 2016, 22 jeunes (12 filles et 10 garçons) ont été orientés dans le dispositif.

Sur les 22 collégiens, certains bénéficient d'un accompagnement à la scolarité dans le cadre de leur parcours

- 4 jeunes ont un accompagnement tutoré avec l'association Proximité,
- 1 jeune bénéficie de l'accompagnement à la scolarité à domicile avec l'AFEV
- 4 jeunes sont suivis par l'association ZUPdeCO (soutien scolaire au sein du collège).

Neuf jeunes du collège Evariste Galois ont participé au séjour d'intégration au centre de vacances d'Hautefeuille avec les collégiens de République et de André Doucet

La majorité des jeunes participe à l'accompagnement scolaire et aux activités de l'Espace Jeunesse proposés durant les vacances. Ces partenariats favorisent la connaissance des différentes structures présentes dans le quartier, un certain nombre de jeunes fréquentent de façon plus régulière les activités proposées par l'Espace Jeunesse.

• **Les stages de remobilisation et accompagnement des jeunes en situation de décrochage**

En mars 2015, il y a eu un stage de remobilisation.

4 garçons y ont participé :

- 3 scolarisés au collège Paul Eluard,
- 1 scolarisé au collège Evariste Galois.

2 jeunes étaient scolarisés en 5^{ème}, un jeune scolarisé en 4^{ème} et un jeune scolarisé en 3^{ème}.

A l'issue de chaque stage de remobilisation deux restitutions ont lieu :

- une en direction des familles (au centre social, sur support vidéo), afin que les parents puissent avoir une vision réelle de ce que leur enfant a fait durant ce stage,
- une en direction du personnel éducatif (majoritairement l'éducateur- référent du club de prévention, le CPE, le professeur, et/ou le tuteur de l'élève).

Ces restitutions ont pour objectif : la valorisation des jeunes (via la réalisation d'un livret ou d'un rapport de stage).

Elles ont permis de renforcer le lien avec les familles, entre la coordinatrice et surtout l'éducateur référent. Cette rencontre a fait émerger les inquiétudes des parents concernant leurs enfants.

24 jeunes en situation de décrochage ou d'absentéisme ont été repérés et accompagnés par les éducateurs de prévention spécialisée de l'association des 4 Chemins, quatre filles et vingt garçons originaires des collèges Paul Eluard (7 jeunes), Evariste Galois (11 jeunes) et 6 autres provenaient d'établissements hors Nanterre.

Répartition par problématiques repérées :

Il est important de prendre en compte qu'un jeune peut avoir plusieurs problématiques.

Typologies des problématiques	Nombre de jeunes concernés
Difficultés relationnelles avec ses pairs	2
Difficultés relationnelles avec ses professeurs	6
Absentéisme	7
Problèmes de comportement liés aux difficultés scolaires	13
Problèmes de comportements liés aux difficultés familiales	16
Conduite à risque	5
Problème de concentration	7
Exclusion définitive (soit au début, soit au cours du suivi)	3

- **Le travail partenarial**

Le club de prévention 4 Chemins :

Une nouvelle organisation de l'équipe des éducateurs des quartiers du Parc a été mise en place par l'association des 4 Chemins. En effet, deux éducateurs sont référents de la Réussite éducative et donc en étroite relation avec les collèges. Au deuxième semestre 2015, une rencontre au sein des deux établissements avait été mise en place pour présenter aux équipes pédagogiques la nouvelle organisation ainsi que les éducateurs.

Collège Evariste Galois :

Les relations avec cet établissement sont favorables et tendent à l'être davantage. Les équipes pédagogiques restent ouvertes aux échanges concernant le suivi des élèves. Le collège ouvre ses portes pour la mise en place de réunions en direction des familles. Un nouveau principal adjoint a pris ses fonctions à la rentrée scolaire 2015-2016, cela a favorisé les sollicitations, notamment la participation de la coordinatrice RE, à participer ponctuellement aux réunions de suivis des élèves.

Collège Paul Eluard :

Un nouveau chef d'établissement est arrivé, la Réussite éducative travaille étroitement avec l'équipe pédagogique. La mise en place du Comité Réussite éducative a été faite au cours du dernier semestre 2015. Cette instance se réunit toutes les 6 semaines, les membres sont : le principal, la principale adjointe, les deux CPE, le chef de service et les éducateurs référents du quartier du Parc, la coordinatrice RE, le coordinateur REP et éventuellement les médiateurs et les partenaires de la Réussite éducative (Proxité, Authenticité et Afev).

L'association Afev :

Le partenariat est toujours favorable, la nécessité de travailler sur des outils communs reste d'actualité pour une meilleure visibilité des accompagnements individuels (nombre de sortie avec l'étudiant, nombre de séances par trimestres, nombre de séances non honorées par la famille...).

L'association Authenticité :

L'arrivée d'une stagiaire au sein de l'association a redynamisé la méthode de travail des référents de l'accompagnement à la scolarité. Un certain nombre d'outils a été mis en place. Cela a été constaté directement par certains professeurs principaux.

L'association Proxité :

L'association intervient dans le cadre du dispositif Passeport pour la 6^{ème} en proposant aux jeunes un parrainage par des salariés des entreprises partenaires de l'association.

L'Espace jeunesse :

Le partenariat est toujours complémentaire, même si les jeunes du Passeport 6^{ème} de l'année scolaire 2014-2015, n'ont pas fréquenté cet espace durant les grandes vacances, un certain nombre de ces jeunes le fréquentent durant les petites vacances. La mise en place du séjour à Hautefeuille a consolidé les relations avec les autres partenaires (les éducateurs des 4 Chemins par exemple).

Association ZUPdeCO, installée au sein du collège Evariste Galois:

Une nouvelle responsable du secteur de Nanterre est arrivée au cours de cette année, la direction du collège Evariste Galois a proposé d'intégrer l'accompagnement Zupdeco au sein du Passeport 6^{ème}. Une rencontre a eu lieu pour mettre en place des modalités de partenariat. Ce partenariat a pris effet au dernier semestre 2015.

➤ Le territoire Nord : quartiers Université et Petit Nanterre :

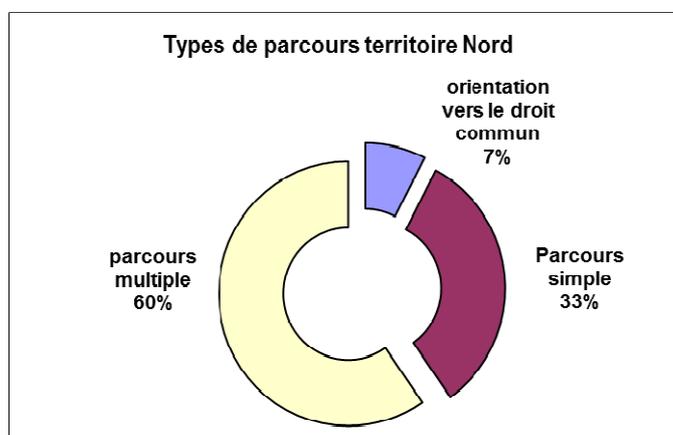
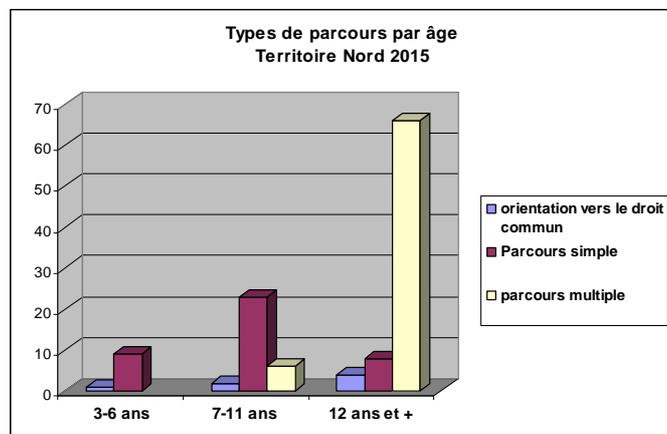
Quartiers Université, Petit Nanterre et une partie de République (Anatole France).

5 groupes scolaires et une école maternelle pour 2075 enfants et 2 collèges pour 929 adolescents.

Sur l'ensemble des enfants du territoire ayant bénéficié d'une action de la Réussite éducative, **119** ont réalisé un parcours : 79 garçons, 40 filles.

TYPE DE PARCOURS par âge

Type de parcours	2 à 6 ans	7 à 11 ans	12 à 16 ans	Total
Orientation vers le droit commun	1	2	4	9
Parcours simple	9	23	8	39
Parcours multithématique		6	66	71
Total	10	31	78	119



- **Les stages de remobilisation :**

Les stages de remobilisation permettent aux jeunes de quitter momentanément le collège pour mieux y revenir. Ils ouvrent une parenthèse pour prendre du recul par rapport à leur situation avec l'aide d'adultes extérieurs au collège et à la famille. Cela leur permet de tisser un lien de confiance avec les éducateurs qui leur proposent de les accompagner au retour du stage.

Cette année un seul **stage de remobilisation** a été organisé avec le collège Victor Hugo dans le centre de vacances d'Hautefeuille en Bourgogne.

Au mois de mars 2015, **6 jeunes de 4^{ème}** sont partis en stage de remobilisation, 3 garçons et 3 filles en décrochage scolaire.

Les jeunes ont été repérés par les enseignants et la vie scolaire du collège.

L'objectif du stage était de remobiliser les jeunes dans leur scolarité, leur permettre de prendre du recul et de se remotiver dans leur scolarité, avec l'aide des éducateurs.

Le stage est l'occasion pour les jeunes d'identifier et de créer du lien avec d'autres adultes référents que sont les éducateurs du club de prévention et qui pourront les accompagner dans leur parcours.

Ils sont partis 5 jours encadrés par deux éducateurs du club de prévention du Gao, avec des temps dédiés à du travail scolaire en lien avec le collège, des temps d'activité et de vie de groupe, et des temps d'entretien individuel avec les éducateurs.

Le principal adjoint ainsi que la CPE du collège sont venus passer une journée avec les jeunes.

Un temps de restitution convivial est proposé aux parents au retour du stage de remobilisation, au sein même du collège.

- **Passeport pour la 6^{ème}**

56 jeunes ont intégré ce dispositif.

Année scolaire 2014/2015:

27 jeunes ont été accompagnés (6 filles et 8 garçons au collège Victor Hugo et 6 filles et 7 garçons au collège République).

Les enfants ont été orientés vers le dispositif par les directeurs d'école élémentaire en fin d'année de CM2. Des réunions à destination des parents ont eu lieu afin de leur proposer le dispositif.

Ces listes ont également été complétées avec les Conseillers principaux d'éducation des deux établissements en début d'année de 6^{ème}, notamment après le voyage d'intégration organisé par le collège Victor Hugo.

Les motifs d'orientations des collégiens étaient les suivants :

Motifs	Collégiens de V. Hugo	Collégiens de République
Manque de confiance en soi	40%	24 %
Besoin d'ouverture culturelle	53%	41%
Socialisation	47%	6%
Difficultés scolaires	27%	82%
Difficultés de comportement	27%	35%

Dans le quartier Université, le dispositif a particulièrement bien fonctionné durant cette année scolaire, avec une fréquentation qui s'est maintenue tout le long.

Les enfants ont bien investi le dispositif, grâce notamment au fort investissement de la CPE qui a fait beaucoup de lien auprès d'eux. D'autre part, un lien de confiance s'est également instauré avec les intervenants de la Boussole, les animateurs du service jeunesse, et les éducateurs du GAO.

Un groupe de filles du Passeport 6^{ème} est d'ailleurs parti en séjour à la montagne, co-organisé par le service jeunesse et le Gao.

Des repas partagés avec les parents ont eu lieu à chaque période de vacances, ce qui a permis aux parents de se rencontrer, de passer un moment agréable avec leurs enfants. Pour une partie des familles, cela a permis de sortir d'un certain isolement, et de pouvoir échanger avec d'autres adultes dans un cadre convivial.

Au Petit Nanterre /République, les jeunes sont partis en séjour avec le club de prévention le Gao. Un groupe est parti en voyage à Londres et un autre groupe est parti en séjour au Futuroscope, à Poitiers. Les jeunes ont préparé une restitution à destination de leurs parents. En plus de l'apport culturel indéniable pour les jeunes, ces voyages ont été des supports éducatifs précieux. Cela a permis de tisser des liens de confiance entre les éducateurs, les jeunes et leurs parents.

Lors des vacances de Printemps, les jeunes ont participé à un projet d'arts plastiques avec l'intervention d'une plasticienne. Cette semaine de stage a abouti à la réalisation d'une palissade en graph, qui a été exposée à l'espace d'art La Terrasse, au mois de juin dans le cadre de l'exposition consacrée aux projets scolaires. Un repas partagé avec les parents a aussi été organisé avec les partenaires à l'espace jeunesse.

Année scolaire 2015/2016 :

29 jeunes ont intégré le dispositif Passeport 6^{ème} (3 filles et 6 garçons à Victor Hugo) et (9 filles et 11 garçons à République).

Le dispositif a été proposé à 41 enfants et à leurs parents, par les enseignants de CM2 et par le collège.

Les motifs d'orientation sont :

Motifs	Collégiens de V. Hugo	Collégiens de République
Manque de confiance en soi	18%	38%
Besoin d'ouverture culturelle	59%	54%
Socialisation	35%	13%
Difficultés scolaires	30%	58%
Difficultés de comportement	24%	33%

Deux stages ont été organisés en partenariat avec l'association La Boussole, le service jeunesse et le club de prévention le Gao, pendant les vacances de la Toussaint et de Noël pour les collégiens de V. Hugo. Le groupe tend à s'étoffer au deuxième trimestre, avec la participation d'enfants qui avaient été orientés mais n'avaient pas encore fréquenté les activités.

15 jeunes du Passeport 6^{ème} du collège République ont pu partir en séjour Passeport 6^{ème} pendant les vacances de la Toussaint dans un centre de vacances de la ville.

Ce séjour a permis de faire connaissance avec les jeunes, de créer un lien de confiance avec les référents qui les accompagneront toute l'année.

Un questionnaire a été renseigné par les jeunes à la fin du séjour afin d'en tirer des indicateurs d'évaluation :

Sur la qualité du séjour :

- 3/14 l'ont très bien apprécié,
- 3/14 l'ont bien apprécié,
- 8/14 l'ont moyennement apprécié.

Sur le contenu du séjour (ce que le séjour leur a apporté) :

- 5/14 ont estimé que le séjour leur a apporté du bien-être,
- 10/14 ont trouvé que le séjour leur a permis de faire des rencontres,
- 6/14 ont appris des choses,
- 6/14 ont trouvé que le séjour leur a renforcé leur confiance en eux.

➤ **Le territoire Ouest : quartiers du Chemin de l'Île et du Vieux Pont :**

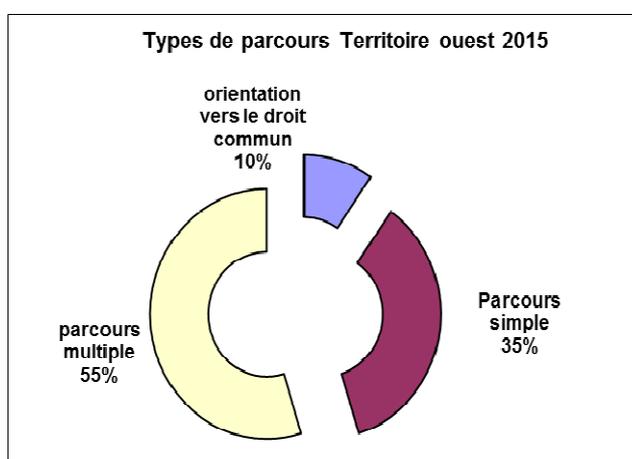
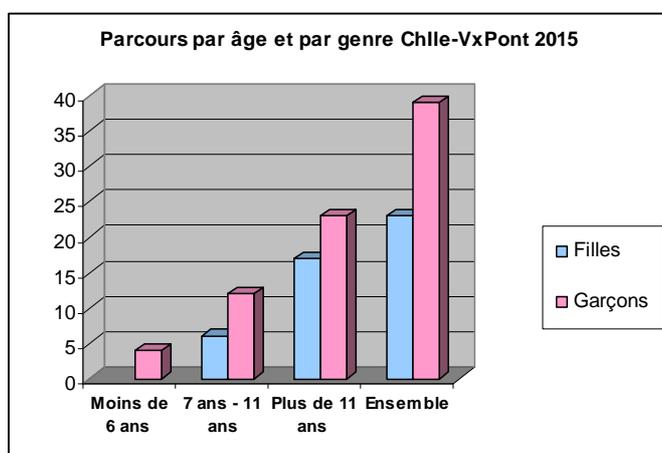
Quartiers du Chemin de l'Île et du Vieux Pont et une partie de République (Rouget de Lisle).

Quatre groupes scolaires pour 2346 enfants et deux collèges pour 904 adolescents.

Sur l'ensemble des enfants du territoire ayant bénéficié d'une action de la Réussite éducative, **62** ont réalisé un parcours, 39 garçons, 23 filles.

Dans ce territoire, le quartier du Vieux Pont, avec le collège Jean Perrin, est sorti de l'éducation prioritaire à la rentrée de l'année scolaire 2015/2016.

Type de parcours	Total
Orientation vers le droit commun	6
Parcours simple	22
Parcours multithématique	34
Total	62



• **Stage de remobilisation :**

Il était convenu d'organiser avec les partenaires 2 stages de remobilisation pour cette année. Le 2^{ème} prévu en novembre a été annulé à cause des attentats survenus à Paris.

Le 1^{ER} a concerné des élèves de 6^{ème} et 5^{ème} scolarisés au collège A. Doucet au Chemin de l'Île.

- **3 filles**
- **3 garçons**

Ils sont tous âgés de **12 ans**.

Le thème du stage est la découverte de l'histoire médiévale avec la fabrication d'une maquette d'un château fort encadré par un professionnel.

Ce stage

En rapport avec le socle commun (Ref : Education nationale) les objectifs étaient de :

- Travailler la géométrie dans l'espace, la notion des distances, le repérage selon un axe, un plan.
- Développer des attitudes liées à la rigueur, la précision.
- Développer le sens de l'observation, la curiosité, l'ouverture d'esprit, l'esprit critique (distinction entre le prouvé, l'incertain, le probable, la prédiction et la prévision, la situation d'un résultat ou d'une information dans son contexte).
- Savoir communiquer, échanger, créer, produire.
Savoir respecter les règles ; un règlement intérieur.
- Savoir communiquer et travailler en équipe ; ce qui suppose savoir écouter
- Développer la motivation et la détermination dans la réalisation d'objectifs

Ce stage s'est déroulé en 3 temps :

- Préparation du groupe en 2 séances avant le départ autour d'un atelier taille de pierre
- Déroulement du stage
- Restitution aux familles ; enseignants et aux partenaires par les jeunes au collège.

Le travail de repérage des jeunes fut construit conjointement par l'ensemble des partenaires :
Le collège, le club de prévention, l'association Cerise, l'espace jeunesse de la ville et le PRE.

- **Dispositif ACTE :**

18 jeunes : 5 filles et 13 garçons âgés de 12 à 15 ans.

5 situations jeunes ont été présentées à la Veille Educative.

Cette année, le coordinateur PRE n'a reçu qu'une invitation à participer à une commission éducative en EGPA (Enseignements Généraux et Professionnels Adaptés).

L'accueil est réalisé par un de nos partenaires : l'association Cerise.

- **Passeport 6^{ème} :**

Le dispositif a été étendu au collège André Doucet. Cette première expérimentation a débuté en octobre 2015. Un long travail d'information et de préparation a été nécessaire pour lancer la dynamique partenariale avec l'Education nationale, le service municipal de l'Action jeunesse et l'association Cerise.

Dix jeunes ont été repérés par les écoles et le collège.

6 collégiens sont entrés dans le dispositif : 3 filles et 3 garçons de 11 ans.

Le processus d'intégration a démarré avec l'organisation d'un séjour de 5 jours dans un centre de vacances de la ville de Nanterre avec d'autres jeunes de Passeport pour la 6^{ème} des collèges République et E. Galois.

D'autres jeunes repérés dans les classes de 6^{ème} du collège et avec l'association Cerise pourront être orientés vers le dispositif durant le deuxième trimestre de l'année scolaire.

- **Collectif Réussite Educative :**

Un Collectif de réussite éducative a été créé dans le quartier du Chemin de l'Ile, animé par le coordinateur de la réussite éducative. Il réunit, une fois par mois, la prévention spécialisée de l'association des 4 Chemins, l'association Cerise, le responsable de l'Espace Jeunesse auxquels s'est jointe l'assistante sociale scolaire du collège André Doucet. Cette instance a deux fonctions : la première est une démarche de réseau d'acteurs pour échanger les informations institutionnelles et les pratiques professionnelles et la seconde travailler sous la forme d'une équipe pluridisciplinaire pour traiter des situations individuelles des jeunes repérés ou orientés afin de définir des parcours éducatifs de réussite. .

La plupart des jeunes, dont les situations sont traitées au CRE, est scolarisée au collège Doucet. La participation de l'assistante sociale scolaire du collège permet une approche beaucoup plus globale et apporte un regard plus complet des situations.

Les problématiques que nous observons sont liées au comportement et à un refus de la scolarité au collège, le non-respect de l'autorité parentale, des risques de passage à l'acte délictueux

Le CRE propose des démarches et de s'appuyer sur des actions de droit commun pour élaborer un accompagnement individualisé avec l'adhésion des jeunes et l'alliance des familles.

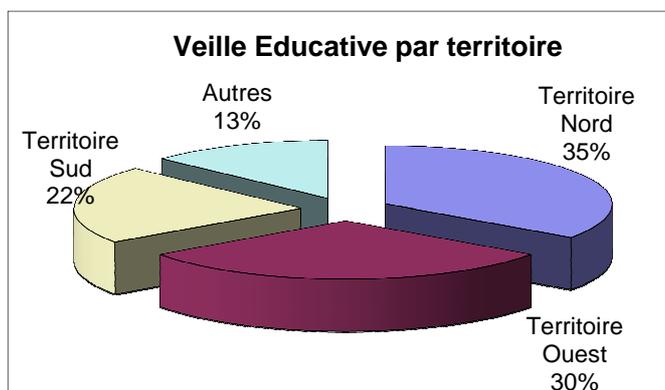
Au niveau du territoire, le CRE a été sollicité par le chef de projet du quartier pour conduire un groupe de travail composé de partenaires, écoles, associations et services municipaux sur le thème de la réussite scolaire.

Cette démarche fait suite à une rencontre et un débat entre les élus et les habitants du quartier sur la question de porosité entre le décrochage scolaire et les actes d'incivilité voire de délinquance. Elle fait suite également à la première initiative de création d'un espace ressource et information des parents au sein de la Maison du Chemin de l'Ile dont la réussite éducative est l'un des acteurs.

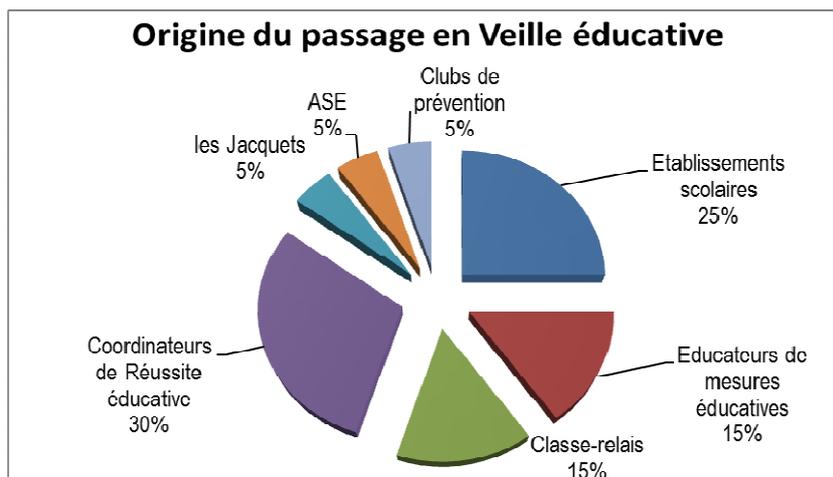
Le CRE est devenu un outil pertinent et utile pour tous les professionnels qui y siègent. Le CRE est une rencontre de professionnels aux missions et aux pratiques différentes au service d'un public commun. Le centre social des Acacias est sollicité pour intégrer le collectif.

4 - La veille éducative

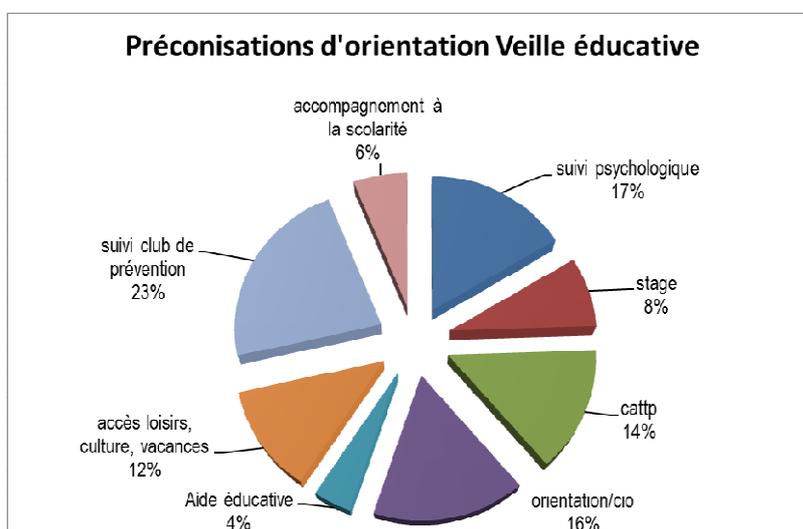
La veille éducative a concerné 23 situations en 2015, 19 garçons et 4 filles âgés de 11 à 15 ans ont fait l'objet d'un suivi de la cellule de veille.



A la différence des années précédentes, plus de situations provenant des quartiers Petit Nanterre et du Chemin de l'Île ont été présentées à la veille éducative. Les situations provenant du Parc ont été moins nombreuses. La veille est saisie pour différents professionnels. En 2015, les situations ont été orientées notamment par des établissements scolaires, les coordinateurs de réussite éducative, des éducateurs en charge de mesures éducatives, la classe-relais.



Les propositions d'accompagnement pour les jeunes sont multiples, elles se répartissent de la façon suivante :



Le public accompagné dans le cadre de la Veille Educative est essentiellement constitué de jeunes ayant été exclus temporairement ou définitivement de leur établissement.

La cellule de veille éducative s'est réunie 8 fois en 2015, et a rassemblé au total près de 45 professionnels différents (Conseillers principaux d'éducation, principaux et principaux adjoints, enseignants des collèges, éducateurs de mesures éducative, assistantes sociales scolaires, infirmière scolaire, membres d'associations d'accompagnements à la scolarité...)

Les membres permanents de la veille sont le CMP (Centre Médico Psychologique), l'UEMO (Unité Educative en Milieu Ouvert) de Nanterre, l'Aide Sociale à l'Enfance, le secteur jeunes et familles du CCAS, l'Espace Santé Jeunes, le club de prévention.

La participation active de l'inter-secteur de pédopsychiatrie à la **Veille éducative**, et l'appui de dispositifs comme les ateliers pédagogiques, les stages de remobilisation et l'accompagnement des collégiens en décrochage ou situation d'exclusion permettent de trouver des réponses, de nouvelles actions coordonnées pour ces jeunes.

La Veille éducative joue ainsi un rôle central de coordination, de suivi, d'impulsion des dispositifs et d'articulation des actions partenariales de la réussite éducative et des dispositifs de santé mentale.

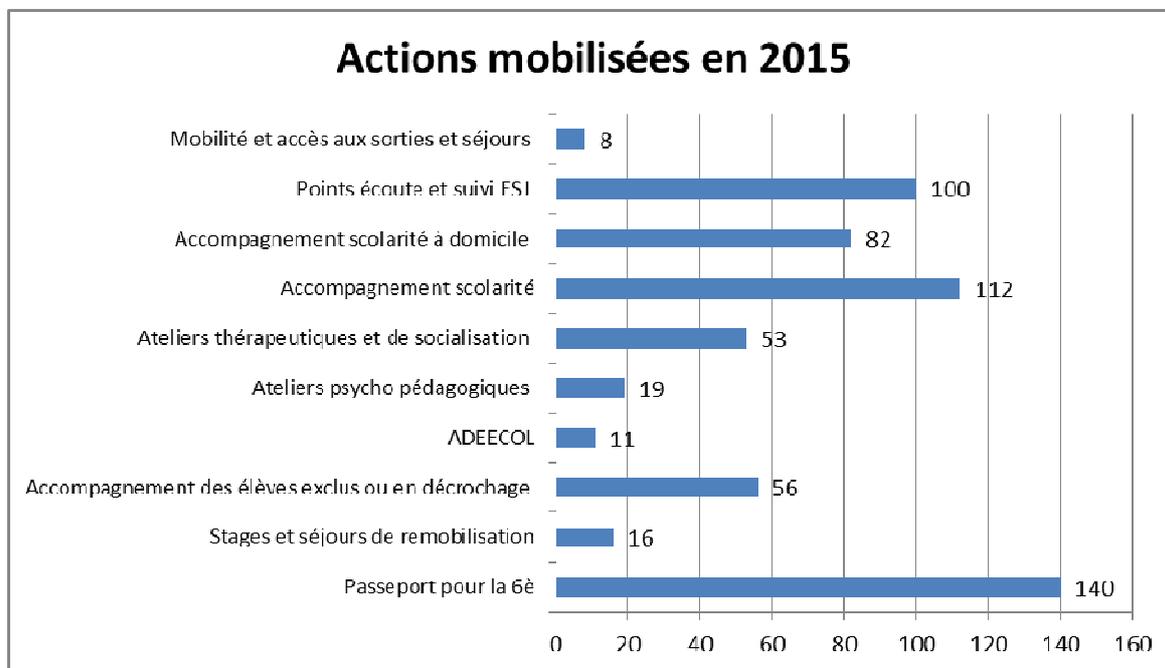
Il convient encore une fois de rappeler et de réaffirmer le besoin et la nécessité de positionner la Veille éducative au centre des enjeux éducatifs locaux et de prévention, et de lui donner tous les moyens institutionnels, matériels et humains nécessaires à une capacité d'intervention et de réactivité à court, moyen et long terme.

II- Les actions mobilisées en 2015

	Enfants	Parents ou adultes
Passeport pour la 6è	140	126
Stages et séjours de remobilisation	16	16
Accompagnement des élèves exclus ou en décrochage	56	55
ADEECOL	11	11
Ateliers psycho pédagogiques	19	
Ateliers thérapeutiques et de socialisation	53	49
Accompagnement scolarité	112	
Accompagnement scolarité à domicile	82	71
Points écoute et suivi ESJ	100	
Mobilité et accès aux sorties et séjours	8	2
Formations colloques		5
TOTAL	597	335

Le nombre total d'actions mobilisées dépasse celui des enfants annoncé supra car un même enfant peut bénéficier de plusieurs actions dans son parcours.

Les enfants orientés directement vers des actions ou dispositifs de droit commun ou non financés par la Réussite éducative peuvent ne pas figurer dans ce tableau. C'est le cas de l'accompagnement des enfants handicapés ou ayant des difficultés de comportement pris en charge totalement par la ville dans les centres de loisirs (99 prises en charge durant les vacances scolaires de l'année 2015.)



1- Les actions de prévention du décrochage scolaire et social

- Accompagnement des élèves en situation de décrochage et d'exclusion

56 jeunes (44 garçons et 12 filles) ont été concernés par cette action.

23 situations ont été suivies par la veille éducative, 19 garçons et 4 filles.

16 collégiens ont bénéficié d'un stage de remobilisation, 10 garçons et 6 filles.

24 jeunes en situation de décrochage ou absentéisme ont été repérés et accompagnés par les éducateurs de prévention spécialisés de l'association des 4 Chemins, quatre filles et vingt garçons originaires des collèges Paul Eluard (7 jeunes), Evariste Galois (11 jeunes) et 6 autres provenaient d'établissements hors Nanterre.

18 collégiens du collège André Doucet ont été accompagnés dans le cadre du dispositif d'accompagnement des élèves temporairement exclus.

Les jeunes en situation de décrochage, exclus temporairement ou définitivement ont été repérés dans le cadre de la prévention spécialisée ou orientés par leur établissement d'origine.

Ils ont pu faire l'objet d'un examen de leur situation par la Veille éducative et ont été accompagnés sur leur temps d'exclusion de l'établissement et dans l'attente d'un nouvel établissement ou d'un retour au collège.

Les collégiens ont bénéficié de l'accompagnement du PRE tel qu'il est conduit depuis plusieurs années avec les associations d'accompagnement à la scolarité, les clubs de prévention spécialisés, le CMP, et les services municipaux.

Ainsi ont-ils pu bénéficier d'un stage ou séjour de remobilisation, organisé par la prévention spécialisée, d'un suivi éducatif scolaire dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, d'un suivi ou d'un accompagnement vers le soin par le CMP dans le cadre des ateliers pédagogiques et/ou d'un accompagnement dans leurs recherches d'orientation scolaire et/ou professionnelle.

Cependant les objectifs quantitatifs et qualitatifs tels que nous les définissons n'ont toujours pas été atteints dans leur totalité.

Un travail de recherche et de refondation du projet et des modalités de prise en charge a été repris cette année. L'objectif était d'aboutir au renouvellement du dispositif pour la rentrée des vacances d'automne 2015. Le projet n'a pu être totalement finalisé pour des raisons de complexité des articulations entre acteurs et de moyens matériels et humains (lieu, matériels pédagogiques et disponibilités des acteurs) non encore aboutis.

La transversalité du dispositif avec les services municipaux a été retravaillée et précisée. Les modalités et contenus d'intervention ont été redéfinis. Un nouveau partenaire a été sollicité pour la mise en place de ce nouveau projet. La Ligue de l'enseignement a proposé son expertise et mis son expérience à la disposition de notre dispositif rénové. Une nouvelle configuration du dispositif est reproposée afin de mieux prendre en compte les attentes des équipes éducatives des établissements scolaires.

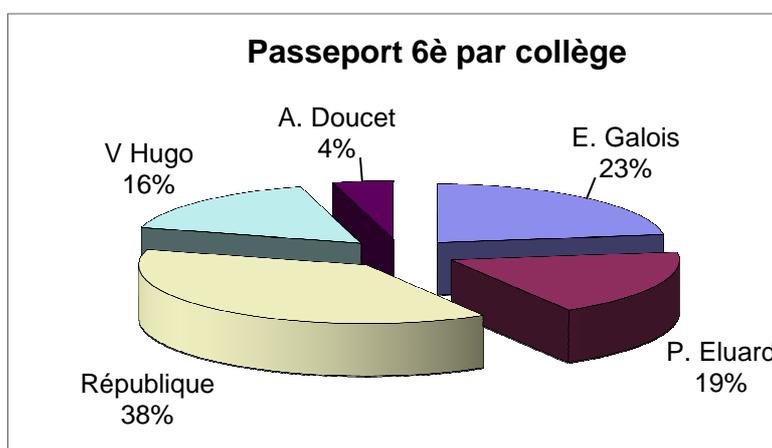
Les jeunes et leurs parents seront accueillis dans un lieu centralisé et mutualisé de la ville à dominante ou à référence jeunesse : la Maison Daniel Féry. Le service municipal action jeunesse prend sa place dans ce projet avec la mise à disposition d'un espace et d'une référente pour le dispositif et l'accompagnement des collégiens. Celui-ci est opérationnel depuis le 11 janvier 2016.

- **Le dispositif de prévention du décrochage « Passeport pour la 6^{ème} »**

L'objectif est de prévenir le décrochage scolaire par la mise en place d'un accompagnement personnalisé d'enfants repérés dès le CM2, tant sur le plan scolaire (étude spécifique, accompagnement à la scolarité) que sur les temps péri et extra scolaires (vacances associant accompagnement scolaire et activités culturelles et de loisirs).

Cette action a été étendue au collège André Doucet à la rentrée scolaire 2015/2016. Ainsi tous les établissements en zone d'éducation prioritaire sont couverts par le dispositif.

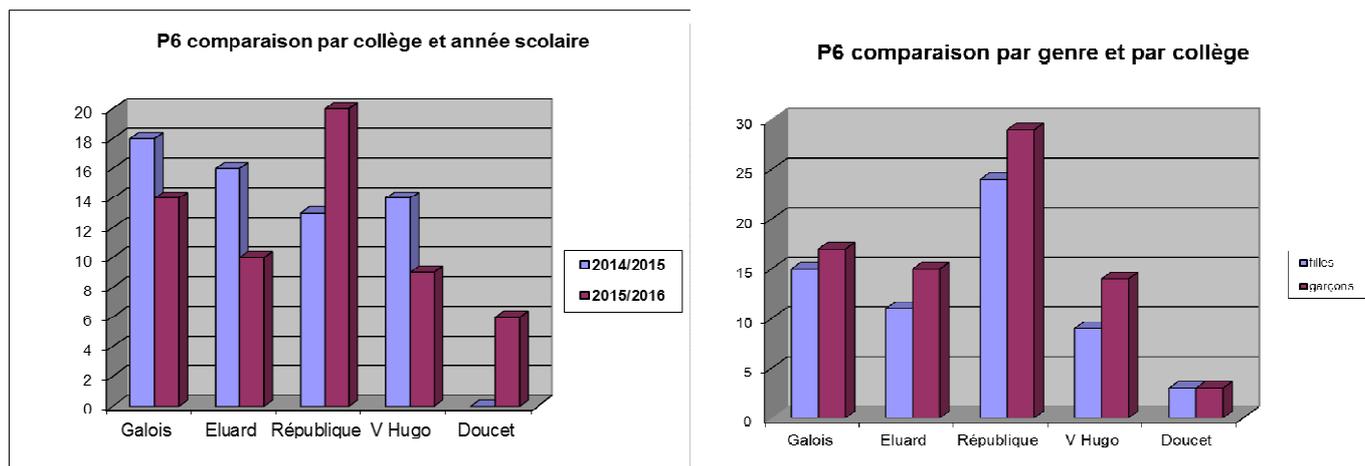
140 collégiens de 6^{ème} ont été concernés par ce dispositif durant l'année 2015. 62 filles et 78 garçons. 81 pour l'année scolaire 2014/2015 et 59 pour l'année scolaire 2015/2016.



Dans le territoire Nord (Petit Nanterre, Université, République) 76 enfants, (33 filles et 43 garçons), ont été accompagnés par les associations d'accompagnement à la scolarité ZY VA, la Boussole, l'Antenne Jeunesse et par le GAO (Association Guider Accompagner Orienter).

Dans le territoire Sud (Quartiers du Parc) 58 collégiens (26 filles et 32 garçons) ont été accompagnés. Authenti-cité, l'AFEV, Proxité, l'Antenne Jeunesse et le club des Quatre Chemins ont conduit les actions du dispositif.

Dans le territoire Ouest (quartier du Chemin de l'île) 6 jeunes (3 filles et 3 garçons) sont accompagnés. L'Association Cerise et l'Antenne jeunesse du quartier les accueillent durant la semaine et les vacances scolaires. Il s'agit d'une première expérimentation auprès du collège André Doucet.



Des temps collectifs avec les parents sont initiés dans les quartiers Université et du Petit Nanterre par l'organisation de repas partagés. Ils ont été l'occasion de valoriser la persévérance et les progrès réalisés par les enfants.

Dans tous les territoires, les points forts du dispositif sont toujours :

- La mobilisation du réseau partenarial : associations, services municipaux, collège, club de prévention
- Le rôle essentiel du coordonnateur REP dans le lien collège/PRE
- L'importance de travailler et réfléchir dans le cadre du Réseau d'Education Prioritaire.
- Une proposition d'accompagnement préventif global qui permet non seulement de connaître les enfants susceptibles de décrocher scolairement mais aussi d'être en lien avec les parents.
- Etre mobilisé en amont, intervenir en prévention du décrochage quand il y a encore des passerelles.
- Des programmes d'activités spécifiques, des sorties thématiques le mercredi ou pendant les vacances scolaires (loisirs et découvertes culturelles) proposés par les antennes jeunesse, les associations d'accompagnement à la scolarité et inscription des CM2 dès le mois de juin.
- Une articulation avec les associations de prévention spécialisées voire de la Veille éducative via un stage de remobilisation pour les enfants dont la situation est la plus préoccupante.
- Un lien avec le service enfance pour travailler la passerelle après l'école / dispositif « P6 » et contribuer à l'analyse des situations des enfants.
- La coordination avec le service social scolaire municipal pour l'accompagnement des familles entrant dans le dispositif.

Séjour au centre de vacances d'Hautefeuille (octobre 2015) :

La première session 2015/2016 du dispositif passeport 6^{ème} a débuté par un séjour de 5 jours dans un centre de vacances de la ville de Nanterre durant les congés scolaires de l'automne. Un séjour encadré par l'équipe du PRE, des éducateurs spécialisés du GAO et des 4 Chemins et les animateurs de l'action jeunesse de la ville.

Ce projet a concerné les élèves de trois collèges E. Galois pour le Parc, A. Doucet pour le Chemin de l'île et République pour le Petit Nanterre.

Ce séjour avait pour objectif de :

- Permettre aux jeunes et aux professionnels de faire connaissance et de créer un lien de confiance afin de faciliter la mise en place du parcours du collégien
- Favoriser l'émergence d'une dynamique de groupe
- Stimuler la curiosité et le plaisir d'apprendre dans un autre cadre

Le programme du séjour articulait des temps et activités de vie quotidienne, de cohésion, de découvertes culturelles sportives, de plein air et de l'environnement.

Jeux sportifs, jeux collectifs, jeux de société, visite du musée de la Fabuloserie et du Chantier médiéval de Guédelon, découverte de la forêt domaniale et de ses essences d'arbre, pêche en étang et rivière. Découverte des types de métier nécessaires à l'entretien et au fonctionnement du domaine de Hautefeuille.

28 jeunes ont participé au séjour :

Territoires	Nombre de jeunes	Filles	Garçons
E. Galois	9	4	5
République	15	5	10
A. Doucet	4	3	1
Total	28	12	16

Evaluations du séjour :

Pour les jeunes :

Le questionnaire proposé aux jeunes à l'issue du séjour, fait apparaître :

- 8 jeunes l'ont très bien apprécié,
- 9 jeunes l'ont bien apprécié,
- 11 l'ont moyennement apprécié

Les critères d'appréciation des jeunes sont la restauration, les activités ludiques et la vie du groupe. On peut noter une légère dépréciation pour les sorties et activités culturelles comme la Fabuloserie de Dicy (Yonne) qui propose un musée d'art brut dans lequel se trouvent des productions d'autodidactes.

Concernant le contenu du séjour (ce que le séjour leur a apporté) :

- 14 ont estimé que le séjour leur a apporté du bien-être,
- 16 ont trouvé que le séjour leur a permis de faire des rencontres,
- 11 ont appris des choses,
- 13 ont trouvé que le séjour a renforcé leur confiance en eux.

Pour les encadrants :

Les animateurs de l'action jeunesse estiment que ce séjour a permis un partage entre les professionnels notamment dans l'échange des pratiques des uns et des autres, de faire du lien avec les jeunes et d'amorcer une dynamique de groupe.

Même si les éducateurs relèvent l'intérêt de ce séjour pour construire et/ou consolider le partenariat entre les professionnels des territoires, ils notent, cependant, que l'importance du nombre de jeunes accueillis n'a pas permis des relations duelles plus approfondies avec certains jeunes. Enfin des éducateurs ont ressenti à regret qu'ils faisaient office, parfois, d'animateur plutôt que d'éducateur spécialisé notamment dans la gestion de la vie collective. Globalement, les jeunes et les professionnels pensent que ce type de séjour favorise une bonne dynamique de lancement du dispositif et qu'il faudrait donc renouveler l'expérience.

Il reste néanmoins à trouver l'articulation avec les associations d'accompagnement à la scolarité qui portent une part importante du dispositif. Peut-être que la 2^{ème} semaine des congés scolaires pourrait être consacrée uniquement à la dimension scolaire en matinée.

- **Les stages et séjours de remobilisation**

Cette action consiste dans le départ en stage ou en séjour de remobilisation de jeunes décrocheurs scolaires ou en risque de décrochage, voire de collégiens exclus temporairement ou multi exclus. Ces temps de rupture avec le milieu familial et le quartier sont des outils à la fois pédagogiques (découverte des métiers, réalisation de rapports de

stage, travail scolaire, découverte ou pratiques d'activités mettant en jeu, ou permettant de prendre conscience de capacités personnelles ou de compétences) et éducatifs (rupture avec le quartier, vie quotidienne en groupe, respect des règles et du cadre) dans le parcours de réussite des jeunes concernés.

Ces mini stages composés de 3 à 6 jeunes maximum se déroulent dans les centres de vacances de la ville de Nanterre ou des structures habilitées à recevoir un public jeune.

Ils contribuent à une nouvelle intégration dans la scolarité ou une orientation choisie vers un avenir professionnel ou qualifiant.

Un total de **16** jeunes, 10 garçons et 6 filles âgés de 12 à 16 ans, a bénéficié des stages de remobilisation.

Les trois stages ont été réalisés dans les domaines de vacances de la ville de Nanterre ou des lieux recherchés par les clubs de prévention porteurs de l'action GAO et 4 Chemins. Un stage a été organisé pour 4 jeunes collégiens du quartier du Parc et un autre pour 6 collégiens du Chemin de l'Île avec l'association des Quatre Chemins. Un stage pour 6 collégiens du quartier Université été conduit par le GAO. Six stages avaient été programmés mais deux ont dû être annulés en raison des attentats, un autre n'a pas reçu l'accord du collège République.

Des rapports de stage sont réalisés par les jeunes et des temps de restitution collective sont systématiquement organisés dans différents lieux (association de quartier, centre social ou collège) associant les familles et les établissements scolaires (principal, CPE, assistante sociale scolaire). Ces temps de restitution ont été l'occasion pour les jeunes de présenter leur expérience du stage ainsi que les travaux réalisés.

L'évaluation de ces travaux permet de montrer aux jeunes eux-mêmes, à leurs parents et à leurs professeurs ce qu'ils sont en capacité de faire, et de donner sens à leurs apprentissages.

Les retours des élèves au collège sont valorisés par une présentation ou soutenance et une prise en compte de leur travail et de leur production dans leurs résultats scolaires.

- **Projet ADEECOL - Apprendre à devenir élève à l'école**

L'objectif de cette action, conduite en coopération avec l'Éducation nationale et les services municipaux est d'aménager la scolarité d'élèves des écoles primaires confrontés à des difficultés sociales, éducatives, psychologiques, qui se conjuguent et nuisent à leur bien être, à leur scolarité, à leur vie sociale et familiale et à la classe dont ils dépendent.

Une nouvelle organisation de la classe Adeecol a été mise en place à la rentrée de l'année scolaire 2014/2015 afin d'intégrer les nouveaux temps scolaires issus de la nouvelle réforme de refondation de l'École.

Adeecol accueille un groupe de 6 enfants maximum sur une demi-journée, 5 jours par semaine.

- Nouvelle école et nouvel enseignant : Depuis la rentrée 2015 la classe Adeecol se situe dans l'école élémentaire Joliot Curie. Cette situation est plus centrale dans la ville, ce qui permet des trajets en transport plus courts. Aussi, cette école n'est pas située en zone d'éducation prioritaire, le climat plus serein est propice à une intégration des enfants du dispositif. Un nouvel enseignant est en poste sur la classe Adeecol depuis la rentrée. Le binôme homme-femme est une bonne chose pour les enfants, ainsi que les pratiques différentes mais complémentaires des deux adultes référents de la classe.

11 enfants ont été admis à ADEECOL en 2015. 1 fille et 10 garçons.

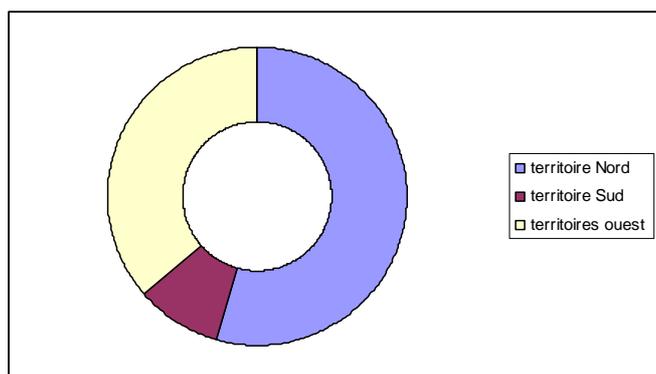
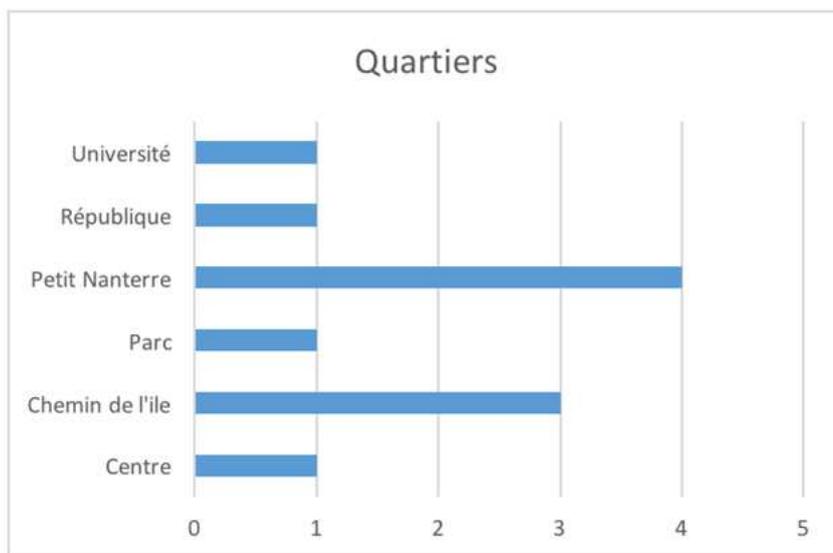
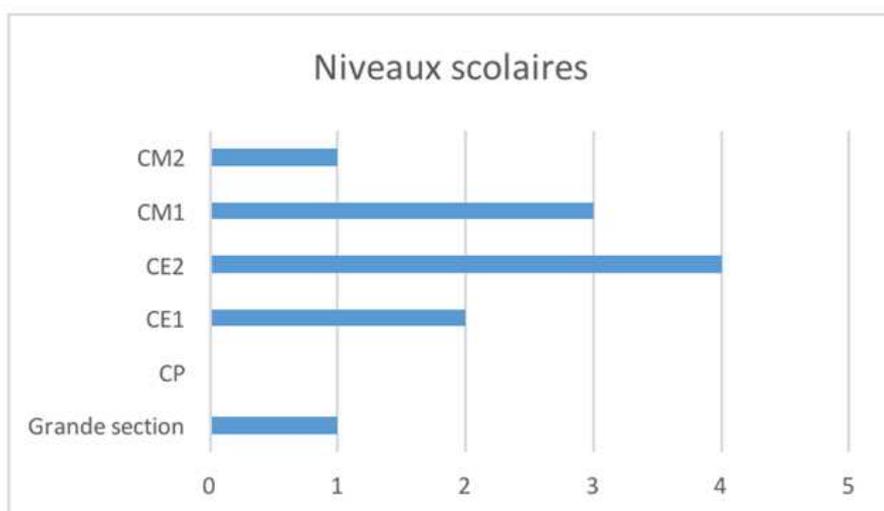
- Effectifs : Depuis la réforme des rythmes scolaires, le dispositif Adeecol n'accueille des enfants que sur les matinées. Cela a donc réduit le nombre d'enfants orientés vers le dispositif. De plus, les enseignants semblent hésiter à proposer des enfants aux commissions d'entrée. Malgré une forte communication sur le dispositif à la rentrée 2015, les écoles ont encore tendance à n'envoyer les élèves qu'en fin d'année, après avoir épuisé toutes les ressources internes. Cela crée des sessions très disparates en termes d'effectifs.

En moyenne, chaque enfant a bénéficié de l'action pour une durée de 12 semaines.

- Grille d'observation pour orienter un élève dans la classe Adeecol : A la rentrée 2015, l'enseignant et l'animatrice de la classe ont créé une grille destinée aux enseignants de la ville de Nanterre qui souhaiteraient présenter un élève à Adeecol. Cela les conforte dans leur choix et permet mieux cibler les difficultés auxquelles le dispositif répond.

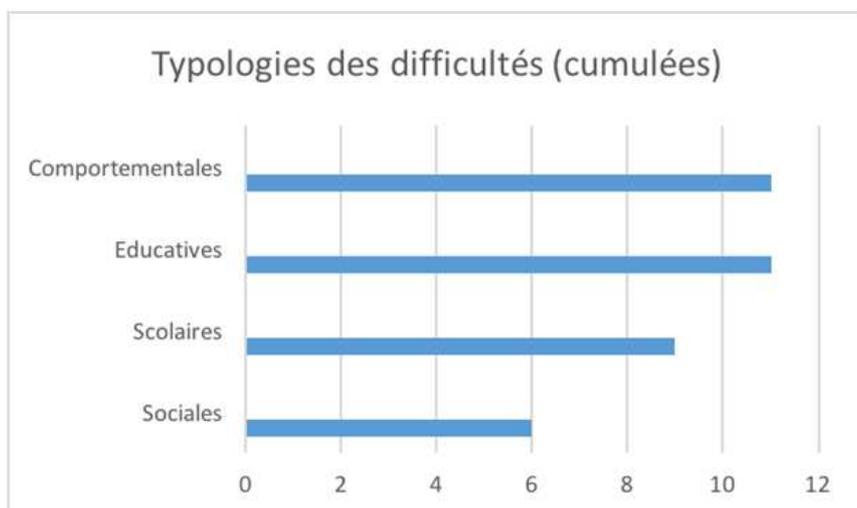
Les enfants admis dans la classe Adéecol étaient scolarisés en élémentaire (10 élèves) et en maternelle (1 élève de grande section.)

Leur niveau allait de la grande section au CM2, aucun n'était en cours préparatoire.



Adeecol par territoire

- Lien avec la classe d'origine : Chaque vendredi, un bilan ainsi que le contrat hebdomadaire de l'enfant est envoyé au directeur et à l'enseignant de l'école d'origine et un bilan de la semaine au sein de l'école est demandé. Tous les acteurs qui gravitent autour de l'enfant sont en lien et peuvent agir de manière coordonnée. De plus, les enseignants sont invités à venir visiter la classe Adeecol et à poster des commentaires sur le blog. Enfin, sur les temps d'après-midi, l'enseignant et/ou l'animatrice du dispositif se rendent dans les classes d'origine pour soutenir les enseignants, aider les élèves à transférer leurs progrès de la classe Adeecol vers leur classe ordinaire.
- Lien école famille : Depuis 2015, le dispositif Adeecol invite les parents des enfants à venir visiter la classe, puis à revenir durant la session pour proposer une activité : lecture, cuisine, etc. Un jeu de société est ensuite proposé, puis un déjeuner dans l'école avec la présence du directeur.
- CMPP : Depuis 2015, un lien plus étroit se crée avec le CMPP. La directrice est présente lors des commissions Adeecol qui concernent un enfant déjà suivi et pour ceux qui pourraient en bénéficier. De plus, une priorité est donnée pour un premier rendez-vous au CMPP à tous les enfants du dispositif si besoin. Ce partenariat devrait se renforcer encore cette année.



- Nutritionniste : Des enfants accueillis dans le dispositif montrent des signes de mal nutrition et de surpoids. Cette année nous avons donc fait venir une nutritionniste de la ville, ayant un programme pour les enfants. Elle est intervenue à 5 reprises proposant des activités variées autour des catégories d'aliments, des besoins humains, des goûts, de l'hygiène de vie et de la pratique sportive.



- Exercice de pleine conscience : Grâce au support audio « Calme et attentif comme une grenouille » d'Eline Snel, les enfants du dispositif ont un temps dédié quotidiennement pour prendre conscience de leur corps, de leur respiration et de la manière dont ils peuvent agir sur leurs émotions.



- Blog : Dans un souci de communication en général sur le dispositif et de lien avec la classe d'origine des enfants intégrés à Adeecol, un blog a été mis en place depuis 2015 : <http://adeecol.eklablog.com> Celui-ci est enrichi des productions des enfants durant leur session : articles, photos diverses de leurs réalisations, montages, etc. Les photos des enfants eux-mêmes sont destinées seulement aux familles, protégées par mot de passe.

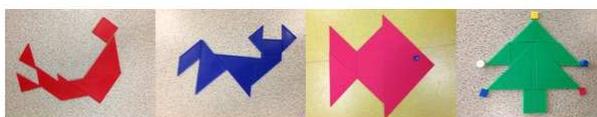
Tangram

Par [adeecol](#) dans le 18 Décembre 2015 à 11:02

Cette semaine, [Adaam](#) et [Jasim](#) se sont exercés à réaliser des figures avec le jeu de Tangram.

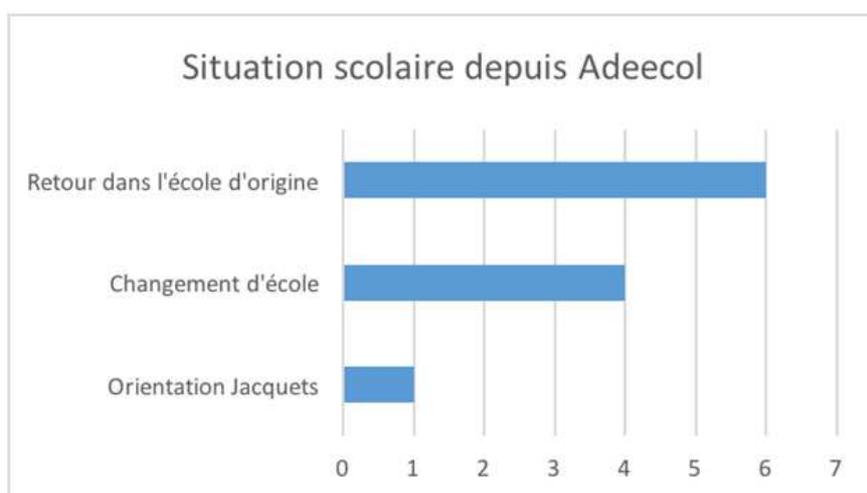


Celui-ci est composé de 7 pièces, qui doivent toutes être utilisées pour former les figures demandées.



A la rentrée, nous construirons un jeu de Tangram en bois.

- Effets indirects de l'action : Au-delà des 11 élèves pris en charge par le dispositif, ce sont tous les élèves des classes d'origine qui bénéficient de l'apaisement que ce mi-temps permet. Souvent, l'élève qui vient à Adeecol est entré dans une spirale de tensions et de conflits avec ses pairs et son enseignant. Ces 10-12 semaines permettent donc à tous de se remettre dans une optique de travail plus sereine.
- Supervision : Depuis septembre 2015, une supervision menée par une psychologue auprès des deux adultes référents de la classe Adeecol a été mise en place. Cette supervision vise à soutenir ces acteurs dans leur mission, à les aider à prendre le recul nécessaire face aux situations rencontrées, à réfléchir sur leurs pratiques et sur la co-animation de la classe.



- L'école des Jacquets : Des élèves d'Adeecol peuvent être orientés en commission de sortie vers l'école des Jacquets, spécialisée dans les troubles du comportement et les difficultés sociales. Nous avons donc rencontré l'équipe afin de coordonner nos actions.

2- L'accompagnement à la scolarité

L'accompagnement individuel à la scolarité à domicile conduit par l'**AFEV** est toujours développé dans le premier degré sous la conduite du service social scolaire de la ville.

Cette action concerne les enfants présentant des difficultés scolaires avérées et/ou sociales, repérés par les enseignants au sein de la classe. Il s'agit d'un accompagnement global proposé par l'association Afev. Un étudiant bénévole intervient au domicile de l'enfant, deux heures par semaine afin de l'aider dans sa scolarité.

L'accompagnement individuel à la scolarité à domicile a pour objectif d'apporter une aide dans l'organisation du travail des enfants/jeunes, de valoriser leurs capacités pour les aider à affermir goût et motivation pour les apprentissages scolaires.

Etablir un lien de confiance avec l'enfant et ses parents afin que chacun trouve un sens aux démarches d'apprentissage.

Apporter des éléments méthodologiques et de repérage aux parents pour suivre l'enfant dans sa scolarité et valoriser les compétences parentales.

Il y a eu 59 accompagnements individuels.

Les quartiers du Parc et de l'Université sont les lieux principaux d'action des accompagnements individualisés. Viennent ensuite les quartiers du Chemin de l'Ile et du Petit Nanterre.

	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Total
PARC	3	11	14	28
Petit Nanterre Université	2	12	13	27
Chemin de l'Ile Vieux Pont		2	2	4
TOTAL	5	25	29	59

Les accompagnements sont réalisés au domicile des enfants. Les médiathèques sont parfois utilisées pour familiariser l'enfant avec un lieu ressource important ou bien quand les conditions de vie à la maison ne favorisent pas l'aide de l'enfant. En complément des sorties sont organisées avec les enfants et leur famille pour découvrir des musées, des expositions, des monuments, des spectacles en rapport avec le programme scolaire ou pas.

Un bilan qualitatif sur le déroulement des accompagnements individuels a été réalisé au mois de juin 2015, avec les assistantes sociales scolaires et l'AFEV.

Au Parc, sur 28 enfants ayant eu un accompagnement individuel Afev jusqu'au mois de juin :

- 7 accompagnements ont pris fin (5 passage en 6^{ème}, dont 4 enfants qui ont intégré le Passeport 6^{ème} de l'année scolaire 2015-2016)
- 14 reconductions étaient envisagées pour l'année scolaire 2015-2016.
- 1 accompagnement en attente d'informations complémentaires (positionnement AS).
- 6 ont été interrompus en cours d'année

Dans le quartier Université il ressort que pour les accompagnements mis en place durant l'année scolaire 2014/2015, treize bilans sont positifs, trois sont mitigés et trois n'ont pas donné les résultats attendus.

Collège	Nombre d'enfants ayant intégré l'action									
	Niveau scolaire garçons					Niveau scolaire filles				
	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e		6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	
Galois	1	2	3		6	2				2
Paul Eluard	3		1		4	1				1
République	1				1	3		1		4
Victor Hugo			1		1		1			1
Hors Nanterre		1	1	1	3					
Total	5	3	6	1	15	6	1	1	0	8

L'accompagnement des collégiens est réalisé selon le même principe que pour les enfants scolarisés en élémentaire. L'accompagnement AFEV est proposé par la Réussite éducative ou par l'équipe éducative du collège et s'articule avec le dispositif Passeport pour la 6^e.

15 garçons et 8 filles ont bénéficié de cette action, ils ont été orientés par la réussite éducative dans le cadre de Passeport pour la 6^e ou de sollicitations familiales.

3- Santé et vie sociale

- Les « Points écoute » dans les collèges

En 2015, les Points Ecoute ont été réalisés dans les collèges Evariste Galois, Jean Perrin, André Doucet, Victor Hugo et Paul Eluard.

88 jeunes ont été reçus en 2015 au sein des différents collèges et **6** directement à l'Espace Santé Jeunes.

Collèges	Nombre d'élèves reçus en individuel (file active)		
	F	G	Total
Paul Eluard	3	3	6
Evariste Galois	16	15	31
André Doucet	20	14	34
Victor Hugo	4	4	8
République	2	4	6
Jean Perrin	11	4	15
Total	56	44	100

Les Points Ecoute ont une fonction de sensibilisation (des jeunes et des équipes), de repérage, et de ré orientation dans la plupart des cas vers l'Espace Santé Jeunes (ESJ) ou vers des professionnels ou structures plus adaptés). Les Points Ecoute sont aussi là pour faciliter les échanges avec les équipes du collège, leur apporter un éclairage et un soutien dans l'accompagnement de jeunes en grande difficulté, et les aider à proposer un suivi et une scolarité adaptée à chaque problématique, en lien avec les partenaires locaux (la Veille et la Réussite Educative notamment).

Parallèlement aux permanences dans les collèges, la psychologue a des temps de consultation au sein de l'ESJ pour recevoir certains collégiens réorientés, des collégiens appartenant à d'autres collèges et lycées de la ville, ou encore d'autres jeunes en demande.

La psychologue des Points écoute est membre de la **Veille Educative** de la ville qui se réunit une fois par mois. Il s'agit d'appréhender certaines situations de jeunes en accord avec la famille sous forme d'équipe pluridisciplinaire, et de proposer ensuite des pistes de réflexion mais surtout des propositions concrètes d'accompagnement du jeune et de sa famille.

Comme les années précédentes, la psychologue de l'ESJ dans le cadre du PRE entretient des liens étroits de partenariats avec les équipes des différents collèges (sanitaires et sociales, mais aussi éducatives, enseignantes et direction) afin de les accompagner dans la réflexion autour des situations complexes en apportant un éclairage psychologique et un regard neutre, mais également afin de faciliter parfois le relais vers la **Veille ou la Réussite Educative**.

Les orientations par les professionnels, les parents :

Orientations	Effectifs
CPE	38
Infirmière scolaire	12
Ass Sociale scolaire	3
autres	15
parents	14
professeur	9
professionnels ESJ	12
Jeunes venus spontanément	36
Total *	139

* Une même personne peut être orientée par plusieurs professionnels, alors que d'autres peuvent venir spontanément.

Ce tableau témoigne des professionnels et des personnes qui se saisissent du dispositif (en interne directement au Point Ecoute ou à l'ESJ) pour faciliter l'orientation des jeunes.

Ainsi, les **Conseillers Principaux d'Education**, les **parents** et les **infirmières scolaires** sont ceux qui sollicitent le plus la psychologue. Il faut noter également le nombre important et en augmentation (+10) de jeunes sollicitant d'eux-mêmes une rencontre avec la psychologue

Typologie des difficultés ayant conduit le jeune à l'entrée dans l'action	Tranches d'âge filles			Tranches d'âge garçons			Total
	2-6 ans	7-11 ans	12-16 ans	2-6 ans	7-11 ans	12-16 ans	
Mal-être		2	31		2	12	47
Difficultés comportementales		2	10		2	16	30
Difficultés familiales		1	12		1	12	26
Difficultés relationnelles		2	8		1	8	19
Difficultés scolaires		1	3		0	3	7
Trouble(s) psychique(s)		0	4		0	4	8
Evénements traumatiques		0	5		0	1	6
Conduites à risque		0	3		0	0	3
Absentéisme		0	0		0	1	1

Les difficultés ayant conduit à l'orientation des jeunes sont liées le plus souvent à des situations de mal être notamment chez les filles. Les difficultés relationnelles, familiales et comportementales semblent toucher à peu près également les filles comme les garçons.

Effets positifs perçus :

- L'action des PE et des consultations à l'ESJ permet un accès facilité pour les jeunes, dans un délai assez court, à une consultation psychologique. En effet, la position "sur les lieux de vie des jeunes" des PE facilite à cette période particulière de la vie, la prise de contact avec un psychologue. De plus, l'anonymat et la gratuité proposés par l'ESJ permet un accès en toute autonomie à un accompagnement global et pluridisciplinaire.

De par ces éléments, cette action apparaît complémentaire à l'offre de soins psychologiques de l'inter-secteur de psychiatrie de la ville. Elle permet également de répondre dans un cadre moins "médicalisé" que les CMP à la souffrance psychique des jeunes.

- Au plus près des adolescents, cette action permet également d'exprimer ses souffrances et ses difficultés afin d'essayer d'aller vers un mieux-être, et ce à travers un travail thérapeutique à moyen terme.
- La position particulière de la psychologue (une professionnelle de l'ESJ dans le collège) est une plus value pour les jeunes qui peuvent s'approprier le PE comme une bulle au sein de l'établissement. Elle favorise aussi la création de liens entre le dedans et le dehors, entre le lieu de vie des jeunes et les accompagnements extérieurs dont ils bénéficient, et ce afin de les considérer dans leur globalité.
- Enfin, la philosophie de l'ESJ permet à la psychologue de porter au dehors la conception de la jeunesse non pas seulement comme un temps de crise, mais aussi comme un temps de créativité. Ainsi, l'adolescent n'est pas seulement perçu au travers de ses difficultés, mais aussi au travers de son élan et de ses nombreuses ressources.
- L'expertise de la psychologue des Points Ecoute apporte une un éclairage sensible aux situations traitées par la veille éducative.

Difficultés rencontrées :

- Le manque de moyens humain et matériel, ainsi que les contraintes organisationnelles **limitent la possibilité de répondre à l'ensemble des demandes, et d'assurer une prise en charge globale et cohérente**. En effet cette année, la psychologue n'a pu recevoir certains jeunes aux PE par manque de temps, et les réunions partenariales d'échanges sur les situations ont globalement diminués.
- La sortie du collège Jean Perrin de l'éducation prioritaire risque priver cet établissement et ses élèves d'une action pourtant utile.

Il conviendrait pour les années à venir de positionner prioritairement des points écoute dans tous les collèges de l'éducation prioritaire. Cette année deux collèges en ont été privés : Victor Hugo et Paul Eluard.

• Les Ateliers thérapeutiques et de socialisation

Six ateliers de socialisation, externes au Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et au CMP, proposés sur trois quartiers REP ou REP+ de la ville de Nanterre ont accueilli 53 enfants, 42 garçons et 11 filles scolarisés en maternelle et élémentaire durant l'année 2015.

Les enfants sont accueillis, dans chaque atelier, par deux professionnels exerçant au CMPP ou au CMP (un psychologue et une orthophoniste ou une rééducatrice en psychopédagogie, et 1 stagiaire rémunéré, étudiant en psychologie, niveau master 1 ou 2).

Les enfants sont accompagnés par leurs parents dans un local spécifique situé dans leur quartier, à proximité de chez eux et de leur école. Ils sont accueillis par les professionnels pour une séance de deux heures. A travers des activités proposées ou à l'initiative des enfants en fonction des médiations à disposition : jeux, dessins, parole, mises en scène, mais aussi rituels partagés, les enfants vont expérimenter différentes manières d'être avec les autres.

Un rendez-vous mensuel est proposé aux familles.

Des rencontres régulières entre les enseignants des écoles concernées et les accueillants des ateliers sont prévues et organisées au moins une fois par trimestre.

Les effets attendus concernent les enfants, les familles et les enseignants qui ont repérés et/ou orienté les enfants :

- > Enfants :
 - avoir sa place parmi ses pairs, développer des relations de camaraderie,
 - comprendre le sens des règles
 - réussite scolaire : reconnaissance de ses capacités intellectuelles, plaisir de la découverte dans les apprentissages.

- > Familles :
 - réussite scolaire : valorisation de l'enfant et de ses capacités intellectuelles, intégration dans le groupe de pairs,
 - amélioration des relations enfants-parents et accompagnement du développement de l'enfant.
- > Professionnels (enseignants) :
 - diminution des comportements perturbants dans l'école, capacité à s'intégrer dans la classe,
 - reprise des apprentissages,
 - amélioration des relations enfants-enseignants et parents-enseignants.

Effets positifs perçus :

Les accueils sont généralement bien investis par les enfants, soutenus par les enseignants qui doivent faire face aux difficultés des enfants dans le cadre collectif de l'école, et le plus souvent accompagnés par les parents. La diversité et la complexité de chaque situation exige une approche approfondie de chaque cas. Le cadre du petit groupe permet une approche individualisée

Des enfants sont entrés dans le langage, d'autres s'expriment davantage.

Des effets sensibles s'exercent sur la socialisation de l'enfant : respect des règles, diminution de l'impulsivité et des comportements agressifs, relation de camaraderie, ainsi que sur les apprentissages : capacité de jeu et d'attention.

Les relations parents école tendent à se normaliser. Les familles acceptent assez volontiers ce type d'aide et l'évolution positive de l'enfant renforce l'alliance ainsi que l'investissement d'un suivi qui peut se prolonger en CMP.

Effets négatifs

Certaines familles, ont toujours du mal à reconnaître les difficultés de leur enfant. Certains parents craignent d'être jugés et que leur enfant soit trop tôt et trop vite marqué comme posant des problèmes.

La mise en place de chaque action demande du temps, du tact et beaucoup de disponibilité de la part des accueillants.

Le renseignement des grilles d'observation est toujours difficile à obtenir.

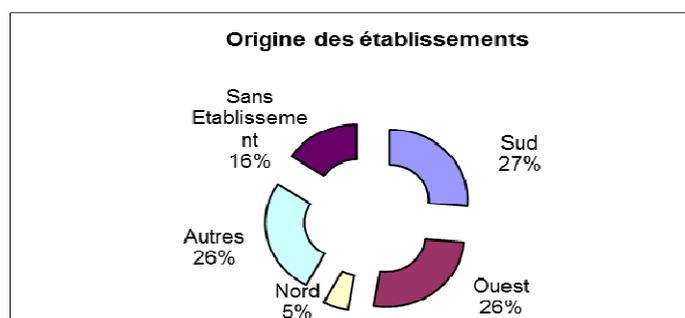
Les difficultés, voire l'impossibilité à mettre en place un travail de suivi formalisé des ateliers à l'échelon des circonscriptions avec les partenaires, dont l'Education nationale, a des conséquences peu satisfaisantes quant au partage professionnel et à l'utilisation des outils d'évaluation des effets de l'action.

Si la pertinence et l'utilité de ces ateliers est confirmée et attestée par l'attente qu'en ont les familles et les enseignants, le caractère très confidentiel des suivis et l'implication difficile du PRE concernant les situations qui en résulte nous amène à nous questionner sur la pertinence de cette action dans le cadre du seul programme de réussite éducative.

- **Les ateliers psycho pédagogiques**

19 adolescents (16 garçons et 3 filles) ont bénéficié d'un accompagnement psychologique à travers des ateliers artistiques de médiation pour les amener progressivement au soin et vers le dispositif des ateliers pédagogiques notamment pour les jeunes sans établissement scolaire.

5 jeunes sont issus des collèges du Parc, 1 d'Université, 5 du Chemin de l'Île /Vieux Pont, 1 du Mont Valérien, 4 sont scolarisés hors de Nanterre et 3 autres sont déscolarisés.

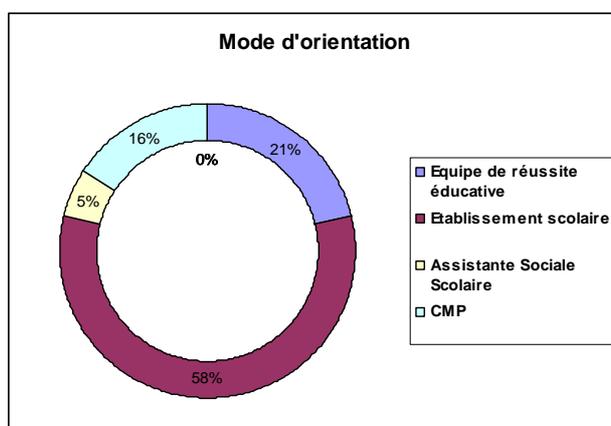


Les ateliers pédagogiques sont une proposition pédagogique originale visant une reprise de la confiance en soi, le maintien de la scolarité chez des adolescents décrocheurs scolaires et une rescolarisation de jeunes en situation de refus scolaire anxieux. Un travail de remédiation est engagé notamment pour les jeunes présentant des difficultés de comportement dans l'institution scolaire.

Un travail est conduit sur les habiletés sociales dans le cadre de l'accueil en petits groupes.

La restauration d'un lien social pour les jeunes, conjointement avec un soutien à la parentalité est mis en avant
L'accès au soin est proposé via une médiation culturelle et artistique (théâtre et musique)

Cette coopération avec EPHETA est de plus en plus importante dans l'articulation des dispositifs de prévention et d'action contre le décrochage. Le PRE avec la Veille éducative orientent des jeunes dont les situations peuvent être très dégradées vers cette action. L'effet inverse se produit également avec une présentation des situations de ces jeunes orientés par les collèges et Epheta vers la VE.



Les effets attendus pour la prise en charge du jeune/de la famille dans l'action (lister les attentes des professionnels, des familles et du jeune) :

Professionnels :- aider le jeune à sortir de comportements d'échec répétitifs et à utiliser les dispositifs éducatifs et scolaires de façon positive. - soutien à l'élaboration des prises en charge

Familles : réussite scolaire de leur enfant et participation plus active à la scolarité de leur jeune.

Jeunes : souhait d'intégration dans un dispositif de droit commun - confiance en soi - accompagnement d'un projet de formation

Le dispositif d'accueil en petit groupe par un binôme enseignant/éducateur hors les murs scolaires, semble pertinent au vu de la mobilisation des capacités et du désir d'apprendre ainsi que des habiletés sociales pour les jeunes qui en bénéficient.

Les médiations culturelles et artistiques par le partage d'une expérience de groupe est aussi pertinente comme dispositif de remobilisation des capacités de socialisation, et de renforcement de l'estime de soi.

Les effets positifs perçus concernent la restauration d'un lien affectif et social avec le monde adulte. Atténuation du sentiment d'exclusion ; la confiance en soi retrouvée et la remobilisation de l'activité cognitive du jeune.

Les freins et les obstacles rencontrés se manifestent par l'abandon de l'action même lorsqu'elle est investie, et des relances fréquentes sont nécessaires

Une certaine inconstance du soutien familial dans le cas de parents eux-mêmes très en difficulté.

Les professionnels partenaires nécessitent un soutien par des rencontres régulières. Le travail de réseau reste essentiel pour l'efficacité de cette action.

- **L'aide à la mobilité**

8 enfants porteurs de handicap ou présentant des troubles du comportement ont été accueillis en centres de vacances ou en classes de découverte et 99 en centres de loisirs durant les vacances scolaires de l'année 2015.

Les services municipaux de l'enfance, de l'enseignement et de l'action sociale en milieu scolaire participent avec la Réussite éducative et l'Education nationale à la réussite de ces expériences pédagogiques et éducatives essentielles au parcours des enfants et à la lutte contre les attitudes discriminantes.

L'action d'aide à la mobilité correspond à la nécessité d'assurer une continuité dans le parcours péri et extra scolaire des enfants en situation de handicap ou souffrant de troubles du comportement. Il s'agit de permettre le départ en classes de découvertes et centres de vacances ou l'accès au centre de loisirs des enfants dont le handicap ou les troubles rendent nécessaires un aménagement voire un accompagnement spécifique. Cette action continue à être progressivement intégrée aux actions habituelles de la commune pour ce qui concerne les départs en centres de vacances municipaux et l'accueil en centre de loisirs.

Elle contribue, par une expérience pédagogique et éducative de réussite et de vie collective à retrouver une estime de soi, une confiance pour les parents et les équipes encadrant les séjours

- **La parentalité**

Les actions de parentalité font l'objet d'un travail conduit dans le cadre du projet éducatif local. Un groupe partenarial d'appui à la parentalité a été constitué. Plusieurs engagements ont été pris en matière de poursuite de la formation avec les centres sociaux, d'échanges de pratiques et d'expériences, de soutien et d'appui aux réseaux dans les quartiers.

Un espace ressources a été ouvert dans le quartier du Chemin de l'Île. Il associe les partenaires associatifs et institutionnels du Quartier : Service social du département, pôle jeunes et familles du CCAS, Association le Baobab, Centre social et culturel des Acacias, la Réussite éducative.

Le Réseau parentalité du Vieux pont a organisé une semaine « parents en action » avec la proposition d'ateliers parents enfants autour de la cuisine, des jeux coopératifs et de société, ainsi que des rencontres thématiques café des parents et conférence débat. Pierre Perier chercheur et professeur à l'Université de Rennes est intervenu sur le thème des relations parents école.

Un groupe de travail issu du groupe d'appui finalise un guide à l'usage des parents.

Les sollicitations directes de la réussite éducative par les familles continuent à progresser, cette année près d'une trentaine de parents ont pris contact directement avec la réussite éducative.

Le service social scolaire, intervient et porte le suivi et l'accompagnement des parents des enfants du premier degré (voir les données en début de document).

Dans le second degré chaque action du PRE porte un volet d'intervention auprès de familles notamment avec Passeport pour la 6^è et l'accompagnement des collégiens en situation d'exclusion.

Un projet de coopération avec l'association le Baobab pour la mise en place de groupe de parole de parents et d'un accueil spécifique pour les parents des adolescents de Passeport pour la 6^è et des collégiens exclus ou absentéistes est en cours de réalisation.

III- Le financement du programme

Le financement global du dispositif était constitué essentiellement de la subvention de l'ACSE d'un montant de 340 500 € pour le programme de Réussite éducative, de 10 500€ du Fonds interministériel pour la prévention de la délinquance (FIPD), de l'Education nationale avec la mise à disposition d'un poste d'enseignant pour Adeecol et de la participation de la ville de Nanterre en financement de postes d'ingénierie et de valorisations de personnels statutaires notamment les assistantes sociales scolaires , des vacataires, de matériels et de locaux.

Le Conseil départemental des Hauts-de-Seine est intervenu à hauteur de 3000 € pour le PRE en complément de certaines actions articulées au Contrat local de sécurité et 5000€ pour les ateliers pédagogiques du CATTP.

Le budget a été exécuté à 100% au regard des financements institutionnels.

La ville de Nanterre a participé à hauteur de 182 655€ sur un budget réalisé de 591 654€ soit 34%.

Les actions prévues ont été réalisées avec une nouvelle progression de Passeport pour la 6^{ème} qui s'installe dans tous les territoires de l'Education prioritaire et pour lequel un séjour d'intégration et de cohésion a été organisé durant les vacances d'automne. L'ingénierie nécessaire à la mobilisation des acteurs, au pilotage des actions partenariales et au suivi des situations laisse apparaître un dépassement significatif des prévisions (+ 14000€). Il convient d'admettre que les niveaux de rémunération ne sont pas suffisamment estimés et pris en compte par les financeurs.

Le dépassement des dépenses pour le dispositif P6 et l'ingénierie a été possible par la réalisation inférieure des prévisions pour les stages de remobilisation du dispositif Acte et des actions de soutien à la parentalité.

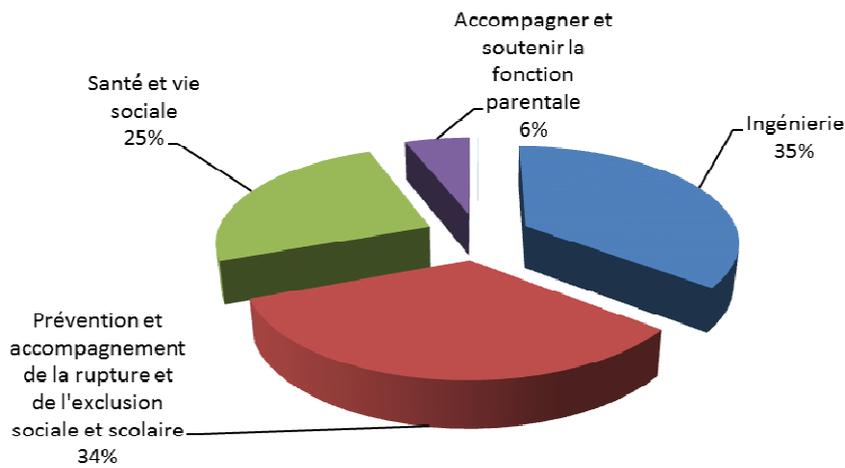
Etat des dépenses de la Réussite Educative 2015

Désignation	Réalisé ACSE*	Financement ACSE	participation ville	participation CD-FIPD	participation ARS - EN	TOTAL
Coordinateur dispositif			46800			46 800,00
Assistance administrative			36578,77			36 578,77
Coordinateur(trice) cellules REVE du Parc	35 307,12					35 307,12
Coordinateur(trice) cellules Petit Nanterre et Université	32 971,72		4782,2			37 753,92
Coordinateur(trice) Chemin de l'Ile et Vieux Pont	40 568,81					40 568,81
Indemnités de fin de contrat			13627,8			13 627,80
Total Ingénierie	108 847,65	95 000,00	101 789			210 636,42
Accompagnement des élèves exclus	14 200,00	18 000,00	2000	9500		25 700,00
Stage et séjour de remobilisation	2 268,65	6 500,00	2000	4000		8 268,65
Atelier pédagogique personnalisé	14 000,00	14 000,00			10000	24 000,00
Passeport 6ème	38 113,17	31 000,00	8000			46 113,17
Adeecol	46 246,09	50 000,00	3500		45000	94 746,09
Total prévention et accompagnement de la rupture et de l'exclusion sociale et scolaire	114 827,91	119 500,00	15 500,00	13 500,00	55 000,00	198 827,91
Points écoute	25 000,00	25 000,00	8366			33 366,00
Ateliers thérapeutiques	78 000,00	78 000,00				78 000,00
Mobilité et accès des enfants en difficulté aux activités, aux départs, en vacances familiales et collectives - Accès aux loisirs et aux vacances	1 471,68	2 000,00	35000			36 471,68
Total santé et vie sociale	104 471,68	105 000,00	43 366,00	0,00	0,00	147 837,68
Accompagner et soutenir la fonction parentale	12 252,00	21 000,00	22000			34 252,00
Formation / Information équipes de REVE	100,00	0,00				100,00
Total actions	231 651,59	245 500,00	80 866,00	13 500,00	55 000,00	381 017,59
TOTAL DEPENSES 2015	340 499,24	340 500,00	182 655	13 500	55 000	591 654

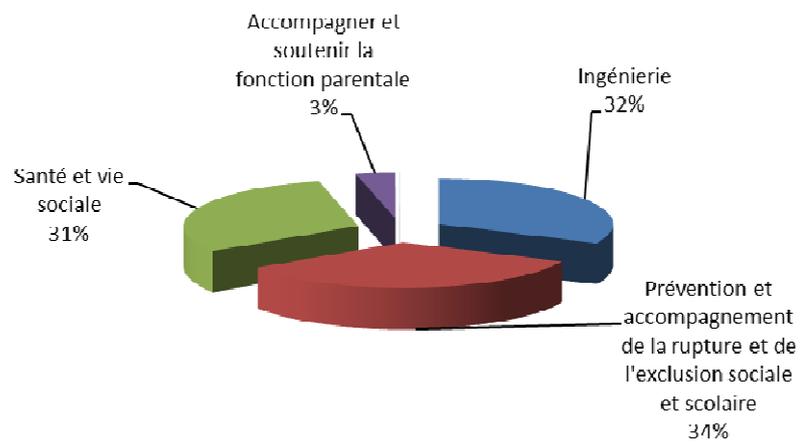
* Sous réserve de la validation du
Trésorier Public

Subvention Acsé	340 500
Total des dépenses	340 499
Résultats	1

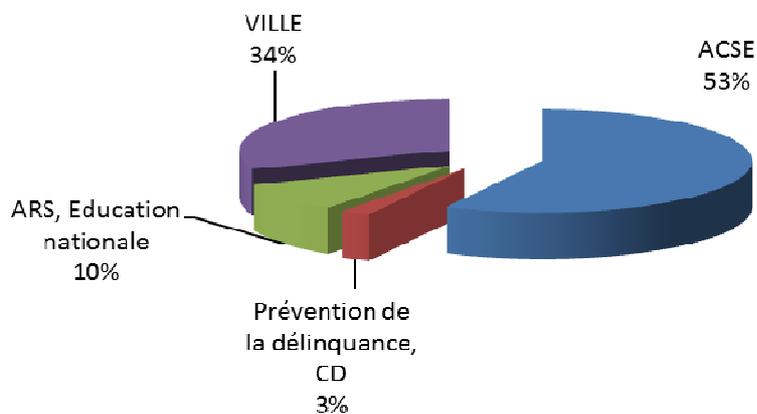
Réalisation du budget PRE 2015



Dépenses ACSE PRE 2015



Répartition des financements PRE 2015



IV- Conclusion et perspectives

La réalisation du Programme de Réussite Educative s'est déroulée de manière différenciée par rapport aux perspectives décrites dans le projet 2015. Le développement des actions et la coproduction des dispositifs de prévention et d'accompagnement de la rupture et du décrochage confortent la pertinence de la démarche de veille et de réussite éducative.

Le nombre d'enfants orientés dans les actions de la RE et le nombre de parcours a une nouvelle fois progressé. Les coordinateurs de territoires de la réussite éducative et les assistantes sociales scolaires sont toujours plus sollicités par les institutions, les partenaires et les familles.

La mobilisation des acteurs, des ressources du territoire et des institutions, essentielle à la réussite et à la mise en confiance des enfants, des jeunes et de leurs parents, montre son efficacité chaque fois que les partenaires sont investis.

Un nouveau projet d'accompagnement des collégiens en situation de décrochage et d'exclusion temporaire a été élaboré et présenté à la Municipalité et à l'Education nationale dans le cadre du Groupe local de prévention. Il prend en compte les besoins de centralisation, de mutualisation des interventions et des moyens ainsi qu'une mobilisation plus importante des services municipaux. Il est opérationnel depuis la rentrée de janvier 2016.

Le projet Passeport pour la 6è est étendu à l'ensemble des établissements en Réseau d'éducation prioritaire. Son évaluation conduite par les étudiants de Master 2 intervention en terrain sensible de l'UFR de sciences de l'éducation durant l'année scolaire 2015/2016 sera présentée lors d'un prochain Conseil consultatif.

Les conditions de mise en œuvre et d'intervention de la RE sont toujours aussi tendues. Elles affectent la capacité du dispositif à réagir dans les meilleurs délais. De même, le temps nécessaire à l'écoute et à l'accompagnement des familles s'en trouve réduit et l'analyse des résultats ne peut être conduite de manière optimale.

C'est pourquoi, les demandes d'un renforcement de l'ingénierie et de suivi des situations restent d'actualité. Le PRE de Nanterre gagnerait en efficacité et en capacité d'intervention avec un poste de coordination supplémentaire spécifiquement affecté au quartier en REP +. Le suivi des situations par l'affectation de référents de parcours clairement identifiés dans le premier degré, et spécialement recrutés dans le second degré pour les dispositifs de prévention du décrochage, se verraient sensiblement améliorés.